

Abonnements par la poste:

Edition quotidienne
CANADA \$ 6.00
Etats-Unis et Empire Britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00

Edition hebdomadaire
CANADA 2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE 3.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration
336-340 NOTRE-DAME EST
MONTREAL

TELEPHONE: Main 7460
Service de nuit: Rédaction, Main 5121
Administration, Main 5153

La quadrature du cercle et la ligne droite du bon sens

Il y a deux journaux à Montréal qui recherchent gravement la quadrature du cercle.

L'un veut la diminution de l'impôt foncier et l'eau au prix coûtant. Ce prix coûtant basé sur le cubage des édifices, la valeur du terrain, la pierre et les briques de façade à quelque chose de merveilleux, soit dit en passant.

L'autre, qui ne veut jamais rester en arrière quand il s'agit de campagnes démagogiques, réclame aussi l'abaissement de la taxe d'eau et de l'impôt foncier. L'intérêt sur les emprunts absorbe déjà une part importante de notre revenu, soit 28% d'après les chiffres du trésorier pour 1926.

Que resterait-il si tous les travaux actuellement payés par les propriétaires et qui pour l'année 1926 se montaient à plus de douze millions étaient mis au compte de la masse des contribuables et si les intérêts étaient payés à même le revenu de la cité? Il n'en resterait plus rien. D'autant plus qu'en toute justice il faudrait — comme cela n'a pas encore été fait pour les pavages — égaliser les charges et rembourser ceux qui ont payé directement pour tous les travaux passés.

Comme nous le disions plus haut, une pareille proposition équivaut à la quadrature du cercle, d'autant plus que s'il se trouvait une administration assez encline aux concessions démagogiques pour s'embarquer dans cette politique, Baptiste ne s'en trouverait pas mieux. On verrait monter dans des proportions folles l'évaluation foncière, ce qui serait remis d'une main serait repris de l'autre.

La vérité, c'est qu'à l'heure présente, Montréal n'a pas trop de revenus, voire que Montréal n'a pas assez de revenus pour faire face aux déboursés indispensables.

La vérité, c'est que l'on doit, au contraire, de façon à pouvoir faire face aux charges actuelles, pratiquer d'une part l'économie et d'autre part chercher des sources de revenu nouvelles.

Voilà ce que nous avons toujours réclamé, voilà ce que nous avons toujours soutenu. Et nous défions le Canada, pour justifier son article de ce matin, de nous prouver le contraire.

Nous avons sans doute, en certains cas, dénoncé des gaspillages inexcusables; car c'est précisément quand les revenus de la ville sont insuffisants qu'il est doublement utile d'exercer de la vigilance et de pratiquer l'économie.

Il est des dépenses inutiles et folles, recommandées ou excusées par l'un ou les autres journaux qui réclament actuellement la diminution de taxe (la Patrie, sous son ancienne direction au moins, dénonçait les travaux de terrassement pour la construction d'une voie de tramway à la montagne aux frais des contribuables, tandis que la Presse la réclamait) que nous n'avons cessé de trouver détestables et injustifiés. Ce sont les travaux de terrassement pour la ligne électrique du Mont-Royal qui doivent coûter six cent mille dollars au moins, peut-être un million, sous prétexte de rendre la montagne accessible à l'est. Or ce que nous réclamions à la place, c'était, simplement, l'emploi de cette somme à l'établissement de terrains de jeux au cœur même des quartiers populeux. Et, par conséquent, non pas un crédit nouveau mais l'application à des fins utiles pour l'est d'une dépense déjà décidée. Cette fois, l'exécutif ne pouvait donc, avec le Canada, se retrancher derrière l'absence de fonds.

Ce que nous avons aussi dénoncé — et nous n'en avons pas de repentir — c'est l'achat de la Montreal Water and Power, ou d'une partie de son actif matériel, pour être exact, à cinq millions de plus environ que n'avaient obtenu moins de six mois avant ses anciens propriétaires.

Cette fois encore, l'exécutif et le Canada, qui étaient si disposés à jeter plusieurs millions... à l'eau, ne pouvaient nous accuser de charger la ville de dépenses impossibles en réclamant des terrains de jeux. Il suffisait pour que celle-ci eût tous les fonds voulus, et bien davantage, qu'elle s'abstînt d'une dépense totalement injustifiée. Car il n'est pas prouvé et il ne sera jamais prouvé que la ville n'eût pu acheter de MM. Hanson au même prix que M. le sénateur Webster, si elle avait voulu entreprendre et pousser intelligemment, en temps opportun, les négociations.

Il faut avoir une singulière idée de la faculté d'oubli de nos lecteurs et des sens pour que le Canada insinue aujourd'hui que nous réclamons d'un côté une diminution d'impôt, une coupure des dépenses et de l'autre de nouveaux travaux, des crédits additionnels.

Nous avons tenté d'empêcher les gaspillages que nous venons de rappeler, mais nous ne nous sommes pas contentés de cela, nous avons réclame la création de nouveaux revenus ou, ce qui revient au même, un dégrèvement des charges imposées à la ville. Et à ce sujet nous avons été très précis.

Nous ne souhaitons qu'une chose, c'est que le Canada se joigne à nous pour obtenir ces suppléments de ressources. S'il est ensuite prouvé qu'il faut quand même augmenter l'impôt foncier pour faire face aux dépenses justifiées, pour nous garder non pas contre le retour offensif d'une épidémie (nous ne le pouvons pas), mais mettre sur un pied une organisation sanitaire adéquate, suffisante, sans recourir au bureau provincial d'hygiène (ô notre autonomie!), pour enrayer ses progrès, nous nous joindrions à lui et nous réclamerions un relèvement de l'impôt foncier et des autres impôts municipaux productifs.

Mais ce qu'il faut, c'est une conférence, non pas interprovinciale mais entre la ville et la province, pour obtenir que celle-ci nous décharge des trois cent mille dollars que nous payons annuellement à la Commission métropolitaine du fait de la négligence du gouvernement de Québec qui, non content de nous imposer des annexions onéreuses, nous force aujourd'hui à payer pour des municipalités dont la maladministration n'a été aucunement entravée par lui.

Nous voulons aussi que le gouvernement de Québec cède une part juste de la taxe des automobiles qui ne paient rien pour user nos pavages; et une part, comme cela se fait dans certaines provinces de l'Ouest, du revenu de la Commission des liqueurs, qui jusqu'ici ne paie que des taxes ridiculement basses.

Le Canada, s'il veut bien se joindre à nous, trouvera pour les administrateurs municipaux qu'il abrite sous son aile de nouvelles sources de revenu et le moyen de résoudre le problème des terrains de jeux et la réorganisation du service d'hygiène, sans avoir pour cela à réduire la protection, nécessaire à la population, des agents de police et des pompiers ni à augmenter l'impôt foncier.

Nous ne recherchons pas la quadrature du cercle, mais la ligne droite de la justice et du bon sens.

Louis DUPIRE

La petite histoire

Pour gagner sa cause

Le savant magistrat Grandlunet régnait depuis des lunes innombrables sur les paisibles contribuables de Sylvallont. Replet, obèse, il avait autour du col de larges couronnes de graisse luisante, qui paraissaient avoir coulé de son crâne pointu en couches régulières et abondantes sur les épaules. Avec cela, frétillant, sanguin, d'une appétit nerveux qui transformait son faussement aigu en strène.

Perdu dans les larges plis de la toge, il s'envolait sur le banc comme un oiseau de basse-cour qui va s'abattre d'un vol lourd et précipité. Mais il avait une façon soignée d'ajuster sur un nez bourgeonnant un lorgnon d'or qui lui avait valu l'admiration du chef de police; et il parlait avec tant d'abondance, de sécurité, que l'on ne doutait pas de sa profonde science juridique. La nature l'avait rendu sensible à la bonne chère et il passait parfois des heures entières sur le banc, anéanti dans le cahuchemar d'une digestion qui le gonflait comme une outre près d'éclater.

Le digne Grandlunet avait un ennemi irréductible dans l'avocat Carambol. C'était un pauvre diable de procureur, sec, mince comme une feuille de papier, que ses clients maudissaient de tout leur cœur. Car jamais Grandlunet ne lui avait laissé gagner une seule cause. Quand la preuve, au point de vue des faits, faisait inattaquable, le savant Grandlunet ajustait son lorgnon d'or et puisait dans les infolios de jurisprudence contradictoire des motifs de renvoi.

Carambol essaya de la persuasion. Il avait des troupes géniales pour louer le savant magistrat et consacrer les bons trois quarts de ses plaidoiries à vanter l'intégrité, la science, la noblesse, la grandeur, le courage de Sa Seigneurie Grandlunet. Mais Grandlunet le remerciait, et renvoyait ses causes.

La clientèle s'évanouissait autour de Carambol; il maîtrisait à vue d'oeil et trouvait difficilement ses trois repas quotidiens. Le procureur changea de tactique. Il se fit provocant, caustique. Il interrompait Sa Seigneurie, pour lui faire remarquer que tel auteur n'avait jamais dit telle chose, ou qu'elle interprétait de travers un jugement. Grandlunet continua de renvoyer les causes et menaçait Carambol de condamnation pour mépris de Cour.

Or un beau matin de printemps que la sève verdissait les arbres et les pelouses, Carambol aperçut le juge qui marchait sur le trottoir de façon insolite et bizarre. Grandlunet, tout en marmottant des bouts de phrases inintelligibles, traversait en diagonale tous les carreaux d'asphalte, et parfois tendait vers les clôtures, des bras suppliants.

Carambol signala le fait à des voisins et s'en fut songeur. Le lendemain Grandlunet, tout de noir vêtu, cravate et gants blancs, arriva au palais en grande tenue cérémonielle. Carambol, le créateur réclame la litane oratoire qui commençait par oioioioioio et se terminait par un retentissant "Dieu sauve le roi". Il sera lea dans une attitude rigide et d'une voix funèbre:

"Mesdames et messieurs! Chacun connaît le respect que j'ai toujours eu pour Sa Seigneurie, le cas que je fais de sa science inestimable, mon admiration pour sa conduite exemplaire, son intégrité remarquable.

"C'est pourquoi le sens mon cœur bondit d'indignation, d'une gênerse et puissante colère, en face des racontars qui se répandent sur le compte de Sa Seigneurie."

Grandlunet, ébahi de ce début cauteleux, avait enlevé son lorgnon d'or et regardait avec des yeux de furet, soupçonnant quelque piège caché.

Carambol continua: "On a poussé l'infamie, Votre Honneur, jusqu'à affirmer qu'hier matin, vous étiez ivre et donniez le scandale à l'honnête population de Sylvallont."

"C'est pas vrai!" hurla Grandlunet.

"C'est aussi, Votre Seigneurie, ma plus profonde et entière conviction. Et certes telle est ma confiance en vous, que je ne crois pas votre belle-voeu, qui affirme que vous buvez chaque matin une pleine bouteille de cognac. De même je n'ajouterais pas foi à M. votre cousin Y... qui ose prétendre que vous mangez comme un..."

"Assez, assez, Me Carambol, ne nous occupons pas des on-dit. Mais Carambol, sans s'émouvoir, reprit: "Il y a même des gens pour prétendre que vous perdez jadis toutes vos causes pour raison d'ivresse."

Grandlunet était devenu tout pâle et regardait Carambol avec une inquiétude croissante.

L'avocat continuait à énumérer les défauts, les vices cachés, humiliants du magistrat et protestait avec véhémence contre de pareilles accusations.

Grandlunet demanda à Carambol d'ajourner à plus tard le reste. Pour la première fois de sa vie Carambol gagna sa cause ce matin-là. De temps à autre, alors que Carambol plaidait devant lui, par la suite et que Grandlunet cherchait une chinoiserie légale, Carambol disait:

"Votre Seigneurie, il existe dans cette ville des esprits malintentionnés, fielleux; et je dois à l'honneur de la magistrature de m'élever..."

"Vous avez raison, vous avez raison," s'écriait alors Grandlunet avec précipitation. "J'acquiesce votre client honorablement."

MARCELLUS

ET L'IMPRIMERIE ?

Elle peut faire tout ce que vous désirez — Un bon moyen d'être bien servi et de nous donner un coup de main — Dites-le à vos amis!

Le Devoir possède une imprimerie — une imprimerie considérable et dont certains de nos amis ignorent encore la véritable importance, encore que, depuis notre installation rue Notre-Dame est, le chiffre des affaires ait plus que doublé.

Cette imprimerie fait TOUS les travaux, depuis la plus simple carte de visite ou d'affaires jusqu'au livre, au journal et à la grande circulaire.

Si donc vous avez besoin d'un catalogue; Si vous désirez faire éditer un programme d'allure artistique;

Si vous voulez publier un journal ou une revue nouvelle; Si vous avez un livre à publier;

Si vous voulez rapidement lancer sur le marché, par milliers, une petite ou une grande circulaire;

Si vous avez besoin de cartes d'affaires, de papeterie de bureau ou d'atelier, de cartes de mariage, etc.,

Quel que soit le type d'imprimés dont vous ayez besoin, adressez-vous au Devoir. Le Directeur du Service des Impressions établira les devis nécessaires et vous indiquera le prix de revient.

Vous serez bien servis, et vous aiderez le journal en augmentant le chiffre d'affaires de l'un des services qui alimentent sa caisse et permettent ainsi d'étendre son action.

Réservez-nous donc vos impressions, conseillez à vos amis de nous réserver les leurs. Indiquez-nous les clients possibles. Faites connaître autour de vous notre imprimerie, dites qu'elle peut exécuter tous les travaux.

TOUS, encore une fois, de la plus simple carte au journal et au volume de luxe. (S'adresser au Directeur du Service des Impressions au Devoir, 336, rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: Main 7460). Un représentant du Service ira vous voir à domicile, en cas de besoin.

N. B.—On est prié d'adresser au Chef du Service du tirage, au Devoir, 336, rue Notre-Dame est, Montréal (Téléphone, Main 7460), toutes les suggestions relatives à la diffusion du journal et à l'expansion des divers services: imprimerie, librairie, voyages.

Le congrès de Winnipeg et la canalisation du St-Laurent

Quelle attitude prendra là-dessus le parti conservateur? — Les chances de M. Guthrie en baisse

(Par Léo-Paul DESROSIERS)

Le projet de la canalisation du St-Laurent influera-t-il d'une manière ou de l'autre sur la prochaine convention de Winnipeg? C'est une idée que plusieurs politiciens explorent depuis quelque temps afin de savoir ce qu'elle serait susceptible de donner. Car cette immense entreprise peut être un bon jour la question principale que l'on soumettra à l'électeur, et les conservateurs aussi bien que les libéraux peuvent la poser devant le peuple.

Remarquons tout de suite que l'opposition est en meilleure posture pour débattre ce problème, pour demander une entente immédiate avec les Etats-Unis, ou pour commencer les travaux, que l'est le gouvernement. Les conservateurs ont leurs principales forges de l'Ontario; or cette province réclame à grands cris depuis plusieurs années, la canalisation du St-Laurent. En conséquence, si l'opposition se présentait devant l'électeur avec une proposition définie sur ce point, elle confirmerait son influence sur cette province et enlèverait probablement aux libéraux quelques-uns des sièges qu'ils y ont conquis.

Voilà déjà une raison pour l'opposition de ne pas reculer. L'Ouest voit aussi d'un oeil favorable le projet cher à l'Ontario. Il n'est pas enthousiaste. Il ne veut pas aller vite. Il trouve que le pays est surchargé d'une lourde dette. Mais, enfin, l'entreprise lui sourit. Si les conservateurs la préconisent, s'ils cessaient pour un moment de parler de tarif, ils auraient plus de chances de renverser les fortes lignes progressistes et libérales qui, jusqu'à date, les ont tenus en respect.

Dans les Provinces Maritimes et la Colombie-Anglaise, où les conservateurs ont tant de députés, le projet ne sera pas populaire, sans doute. Mais là, l'opposition pourrait se fier à sa popularité actuelle, à son influence présente, pour prévenir trop de défaites, et garder un nombre suffisant de comtés. Elle n'insisterait pas, en ces provinces, sur la carte principale qu'elle jouerait dans l'Ontario et l'Ouest, elle tenterait plutôt de la glisser en tapinois que de l'établir au grand jour.

Quant aux libéraux, ils se trouvent embarrassés par notre province. On sait l'hostilité de notre population, de notre gouvernement provincial, de la ville de Montréal, au projet de canalisation du St-Laurent. Le gouvernement libéral d'Ottawa pourrait-il passer outre et risquer de mécontenter gravement ce corps électoral qui lui est si fidèle depuis longtemps? Ce ne serait pas facile, et une tentative de cette sorte comporterait évidemment certains dangers.

Aussi l'attitude du Québec qui lie le cabinet King à l'inaction et aux délais, jusqu'à un certain point, donnerait aux conservateurs la chance de promouvoir cette entreprise importante, de s'en faire les champions par tout le Canada, et de risquer une élection, peut-être prochaine, sur le sujet. Il ne faut pas douter qu'en ce cas les libéraux n'adopteraient pas une attitude hostile envers l'entreprise. Ils demanderaient probablement d'au-

tres délais et supplieraient le corps électoral de leur donner plus de temps. L'opposition exigerait, elle, le commencement des travaux tout de suite et presserait les ministres de mettre pioche en terre sans aucun retard.

Le Québec et les autres provinces recevront assez bien une politique dilatoire. Les libéraux pourraient s'en servir avec avantage, seraient pendant un certain temps s'ils ne voient pas le moyen d'aller trop loin à cause du Québec, mais un jour, il faudra évidemment en venir à un oui ou à un non; et c'est alors que la lutte entre les deux partis deviendra vraiment sérieuse, s'ils donnent une réponse différente.

On croit assez généralement que les conservateurs ne se rendront pas à Winnipeg avant d'avoir sérieusement étudié cette question. N'ayant rien à perdre dans le Québec, avant tout à gagner dans l'Ontario, et peut-être aussi dans l'Ouest, on dit qu'ils n'hésiteront pas à mettre en vedette la canalisation du St-Laurent et à s'en faire les puissants avocats.

Il reste peu d'autres questions sur lesquelles ils peuvent faire la lutte avec avantage contre le gouvernement. Nos finances publiques s'assainissent, notre commerce est prospère, la Commission des chemins de fer a réduit les taux de transport, l'Ouest et les Provinces Maritimes ont obtenu de grandes concessions, la question tarifaire est usée parce qu'on en a trop parlé, etc.

Les bons terrains de bataille pour l'opposition fédérale sont si rares qu'un seul qui se présente à un certain point par le côté élevé de la main-d'oeuvre expédiée dans les chantiers canadiens, le coût des matériaux étant sensiblement le même dans les deux pays. Les conditions économiques sont donc seules responsables de la préférence donnée à la maison anglaise. Il s'agit en ce cas, d'établir un service de transports maritimes dont on prévoit qu'il ne fera pas ses frais d'ici dix ans. Aussi M. Dunning a-t-il dû y penser avant de passer la commande à la maison anglaise, pour des raisons de stricte économie, mettant au second plan la question de l'encouragement à donner aux industries d'ici.

"Collaborateurs"?

L'Avenir du Nord note dans un de ses derniers numéros que "sans qu'ils s'en doutent, les journalistes les plus divers rédigent la Minerve. Dans son numéro du 3 courant, ce journal public, sans en indiquer la provenance, un article de M. l'abbé Elie-J. Auclair paru dans l'Avenir du Nord, un article de M. Georges Pelletier, du Devoir, un article de M. Léo-Paul Desrosiers, du même journal, des articles de la Patrie, etc. Ce journal intermittent, censé être publié à Montréal et daté de Beauceville, se dit "rédigé en collaboration". Un tel sans-gêne n'a pas grande importance, parce que ce journal est obscur et ignoré; mais il établit tout de même un record dans l'art de piller sans vergogne des confrères". L'autre jour, le Soleil citait un article de notre collaborateur, M. Desrosiers. En fait, il disait pris dans la Minerve. En fait,

(Suite à la page 2)

Le deuxième centenaire de Terrebonne

Les fêtes de samedi et d'hier — Le centenaire du couvent — Inauguration de plaques commémoratives — S. G. Mgr Deschamps chante une messe pontificale

BANQUET — SERMONS ET DISCOURS

Les fêtes du deuxième centenaire de Terrebonne se sont terminées hier soir, par de grandes réjouissances.

Les fêtes commencées vendredi, se sont continuées samedi matin par une messe célébrée par M. l'abbé V. Filion. Tous les enfants de Terrebonne sont allés communier. La musique religieuse a été exécutée par les élèves du couvent.

A 10 heures, il y eut une messe solennelle pour les anciennes élèves du couvent, célébrée par le R. P. Labreque, P.S.S. M. le chanoine Jasmin a prononcé un sermon sur la présence réelle de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie.

A midi, un banquet a été offert aux anciennes élèves du couvent, sous la présidence de M. le chanoine Jasmin, M. le maire Mathieu, et les membres de la commission scolaire y assistaient.

A 3 heures, une heure sainte a été prêchée pour les enfants. Le R. P. Hector Pérohon, C.S.V., a fait le sermon. Il avait choisi comme motif: "Mon fils, aime, chante, et que tes chants montent vers l'Eucharistie". M. l'abbé C. Gareau, vicaire de la paroisse, a officié à la bénédiction du Très-Saint-Sacrement. La chorale du collège, dirigée par les RR. PP. P.-E. Bruneau et O. Carboneau, a exécuté le programme de musique religieuse.

Le dévoilement d'une plaque du souvenir a eu lieu à 4 heures, sur le perron de l'église, sous la présidence de M. le maire Mathieu. Parmi les assistants on remarquait M. le curé Comtois, l'ancien maire C.-H. Desjardins, Damien Bouchard, délégué de l'Union des municipalités, le Dr Léo Pariseau et M. Albion Jetté, chef du service d'articles religieux de la maison Dupuis Frères.

Cette plaque commémorative rappelle le grand incendie de la ville de Terrebonne en 1922 et les grands actes de générosité qu'il a

provoqués en faveur des sinistrés. M. C.-H. Desjardins a fait le récit du désastre du 1er décembre 1922.

M. le curé Comtois remercie ceux qui sont venus en aide à la ville en détresse et ont aidé aux familles ruinées à supporter les rigueurs de l'hiver.

M. Damien Bouchard apporte les vœux de l'Union des municipalités à la ville de Terrebonne. M. le Dr Léo Pariseau rappelle qu'il est l'un des descendants de la famille Lepage. Ce fut M. Lepage, seigneur de Terrebonne, qui fonda la paroisse dont il fut le premier curé.

M. Pariseau évoque la victoire d'activité et de sanctification que vécut le fondateur de Terrebonne. Le soir, M. le curé Comtois a présidé l'Heure Sainte pour hommes et jeunes gens. M. l'abbé Michel Beaudoin, curé de Saint-François d'Assises a prononcé le sermon dont nous donnons le texte:

M. l'abbé Michel Beaudoin. Bien chers congressistes.

Le Christ de l'autel est la pierre fondamentale de l'édifice familial, le Jésus que nous adorons au tabernacle a institué le sacrement de mariage pour unir à Dieu les époux, et leur communiquer la bénédiction de l'Eglise les grâces d'état nécessaires pour constituer la famille chrétienne. Le signe divin de cette alliance conclue sous le regard du ciel, est l'union du Christ avec son Eglise. Il l'appelle son épouse. Elle est une épouse féconde qui lui donne de nombreux enfants par le baptême et par la foi. Votre paternité à cette mission sublime, chefs de famille, de compléter avec Dieu à l'acte créateur.

Le berceau laissé vide, par des calculs égoïstes, par des manœuvres criminelles, est une profanation sacrilège.

(Suite à la 2ème page)

Bloc-notes

Navires

Le gouvernement canadien a demandé il y a quelque temps des soumissions, pour la construction de trois navires destinés au commerce avec les Antilles anglaises. Ces jours derniers, l'on a pris connaissance à Ottawa des prix proposés par des constructeurs de navires. Une maison d'Angleterre, Cammell Laird Company, s'engage à construire et à livrer au Canada ces trois navires, d'après les plans et devis du ministère, au prix de \$3,849,000; la Canadian Vickers Company, de son côté, a demandé \$6,820,000 — ce qui est approximativement \$993,000 de plus pour chacun des trois navires. Le gouvernement canadien a donné le contrat à la maison anglaise. On s'attendait à Ottawa à ce que les maisons canadiennes demandassent un prix plus élevé que les anglaises. Aussi M. Dunning avait-il laissé entendre à la dernière session que même si le prix des constructeurs canadiens était un peu plus élevé que celui de leurs concurrents anglais, il donnerait la préférence aux gens d'ici. Mais il a considéré qu'il n'est pas justifiable de faire payer au Canada presque un million de plus par navire, pour aider notre industrie maritime. En réalité, un écart de 80 pour cent entre les prix de la maison anglaise et ceux de la maison canadienne, s'explique jusqu'à un certain point par le coût élevé de la main-d'oeuvre expédiée dans les chantiers canadiens, le coût des matériaux étant sensiblement le même dans les deux pays. Les conditions économiques sont donc seules responsables de la préférence donnée à la maison anglaise. Il s'agit en ce cas, d'établir un service de transports maritimes dont on prévoit qu'il ne fera pas ses frais d'ici dix ans. Aussi M. Dunning a-t-il dû y penser avant de passer la commande à la maison anglaise, pour des raisons de stricte économie, mettant au second plan la question de l'encouragement à donner aux industries d'ici.

Un million

Deux boxeurs doivent échanger des coups devant une foule considérable, au Palais-Union, cette semaine. L'un d'eux, présentement champion des poids lourds, recevra des informations sportives, un million de dollars pour rencontrer l'ancien champion qui a été détrôné et qui, lui, touchera cette fois-ci \$425,000. L'entrepreneur en combats de boxe qui monte cette affaire compte lui aussi sur un bénéfice, pour lui-même, d'un million au bas mot, ses frais couverts. — Et ils sont déjà fort élevés. C'est dire qu'un public venu d'un peu partout déboursera, à trois millions de dollars pour assister à un spectacle d'une demi-heure peut-être, où deux hommes tenteront de s'assommer devant une foule hurlante et triépanante. On a jadis parlé des combats de gladiateurs; et les Américains protestent parce qu'en Espagne et au Mexique les gens prennent plaisir à voir des taureaux éventrer des haridelles. Ils préfèrent à cela des hommes qui s'entraignent, quand on leur promet des fortunes, à ce casser le nez et à s'assommer en public. Plaisir beaucoup plus relevé que celui des spectateurs aux courses de taureaux?

Au scandale

Dans sa livraison du 17 septembre, la revue catholique America, publiée à New-York par des Jésuites, écrit: "La principale difficulté, à ce qu'il nous paraît, c'est que le journal n'est plus une tribune populaire, mais un simple entreprenariat commercial. Comme le fait entrevoir lord Hewart, c'est devenu un commerce, tout comme celui des fabricants de savon, des marchands d'huiles ou de viandes en conserve. Le journal se fait pour être vendu, non pas pour s'exposer à des ennemis. Il ne veut être un martyr que si cela doit faire monter son tirage. Il n'a pas pour fin de défendre les droits populaires, mais de faire rentrer plus d'argent dans la caisse. C'est regrettable, mais c'est la vérité, et le pire, c'est que les législateurs se désintéressent de ce véritable mal social." "Un voila assez pour scandaliser les rédacteurs de l'Evenement, qui ne croient pas au péril de l'argent dans le domaine du journalisme contemporain, ou du moins s'évertuent à le nier.

"Collaborateurs"?

L'Avenir du Nord note dans un de ses derniers numéros que "sans qu'ils s'en doutent, les journalistes les plus divers rédigent la Minerve. Dans son numéro du 3 courant, ce journal public, sans en indiquer la provenance, un article de M. l'abbé Elie-J. Auclair paru dans l'Avenir du Nord, un article de M. Georges Pelletier, du Devoir, un article de M. Léo-Paul Desrosiers, du même journal, des articles de la Patrie, etc. Ce journal intermittent, censé être publié à Montréal et daté de Beauceville, se dit "rédigé en collaboration". Un tel sans-gêne n'a pas grande importance, parce que ce journal est obscur et ignoré; mais il établit tout de même un record dans l'art de piller sans vergogne des confrères". L'autre jour, le Soleil citait un article de notre collaborateur, M. Desrosiers. En fait, il disait pris dans la Minerve. En fait,

(Suite à la page 2)

G. P.

Le deuxième centenaire de Terrebonne

(Suite de la première page)

crilège du sacrement, un outrage à la nature, une injustice à la société, une défiance injurieuse à la bonté divine; aussi, mes chers frères, la malédiction du Seigneur s'attache à la maison stérile. "Soient maudites de Dieu et des hommes les unions dont on ne veut pas d'enfants et dont les vœux sont d'être stériles." C'est l'anathème frotoyant du grand Bossuet. Les nombreuses familles ont fait et font encore l'honneur des Canadiens français.

Ni la pauvreté, ni le malheur des temps, ni le grand nombre d'enfants ne dispensent les ancêtres du devoir sacré de la famille. Vous souveniez-vous de vos grands-mères: "Le bon Dieu les a bien bénis nos gars, comme il faut, ils ont tous des maisons pleines d'enfants". Le baptême d'un enfant était toujours alors l'occasion d'une réunion de parents et d'amis; on disait: "on s'est enrichi d'un garçon ou d'une fille". Et s'il fallait, pour les nouveaux venus, plus de pain dans la huche, plus d'espace à la table, plus de brin de fil ou de laine au métier à tisser, c'était bien sûr dit: "il y a là un bon Providence".

Celui qui priait à la maison, qui passait des nuits sur les montagnes en oraison, intéressé dans l'Hostie et au ciel, c'est le Dieu de la prière. Il est ici au milieu de nous pour nous enseigner le grand devoir de la prière familiale.

Vie de prières

Vie de Nazareth, vie de prière. Adorez Jésus s'agenouillant dans la maison de Nazareth avec Joseph et Marie pour rendre ses devoirs à son Père du ciel. Quelle prière puissante! Notre-Seigneur veut presider la prière de famille. Il est le Dieu du foyer. La prière en famille, elle est commandée et voulue par le Créateur. Il a droit à l'hommage de toute la société familiale — la famille, qui "crie avec Jésus qui se trouve toujours avec nous si nous sommes deux ou trois réunis en son nom, est bénie du ciel, est heureuse et prospère. La prière en famille était jadis en honneur. La prière commençait dès le jour du mariage, continuait autour du premier berceau, puis s'élevait au rang d'office religieux lorsque le cercle de la famille s'agrandissait. Monseigneur de Saint-Vallier, deuxième évêque de Québec, qui avait parcouru nos campagnes, remplit de beaux témoignages des anciennes familles: "Chaque maison est une petite communauté bien réglée où l'on fait la prière en commun le soir et le matin, où l'on récite le chapelet". Avez-vous cette coutume? — gardez-la.

Vie de travail

Vie de Nazareth, vie de travail, n'est-elle pas la vôtre, mes chers frères. Regardez Jésus dans l'atelier de Joseph, son front se perle de sueurs, ses bras tombent de fatigue, ses mains sont durcies par le maniement de la scie ou du rabot de charpentier. Un Dieu peine! gage sa vie! apporte à la maison le fruit de son travail! Il travaille pendant trente ans dans la vieille boutique de son père adoptif, créant ainsi par ce labeur de ses mains divines, la sainteté et le mérite du travail.

C'est la loi de la pénitence, la loi de l'expiation: "Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front", dit Dieu à l'homme tombé. Celui qui expie à toujours revêtu un caractère sacré, il est plus près de Dieu. Le travail offert au Seigneur et uni à celui de Jésus est une prière, est une réparation, est une expiation. Qui aime le Christ penché sur sa fatigue quotidienne, dans cette attitude de travailleur, le visage baissé, les yeux ouverts sur ses bras fatigués, vous faisant cet appel: Venez tous à moi, vous qui travaillez, vous qui peinez, venez tous, je vous soulagerai, je bénirai votre labeur quotidien, je réparerai vos forces épuisées. Je suis le pain de vie, venez me recevoir. Je vous accompagnerai au bureau, à l'usine, à l'atelier; oui, chers frères, amenez avec vous, par l'Hostie de votre communion, ce Dieu qui bénit le travail de celui qui aime le pain de la famille. Votre journée vous enlève un salaire double, le salaire de la vie temporelle et le gain de la vie éternelle. Ah! mes chers frères, ne murmurez jamais contre la Providence dans l'accomplissement de votre tâche de chaque jour. Le Christ travaille avec vous et par vous, inscrit là-haut vos journées, recueille vos sueurs, accepte vos lassitudes, compte vos heures de labeur.

Vie d'obéissance

Vie de Nazareth, vie d'obéissance. Pères de famille, vous avez l'autorité pour commander au nom de Dieu; vous ne pouvez l'abdiquer; ce pouvoir est inhérent à la paternité. Vous êtes la première autorité. Comme saint Joseph, vous êtes les dépositaires de l'autorité. Vous incarnez la seule étable par le décalogue éternel, vous remplacez Dieu dans la famille, mes chers frères. Voilà votre grandeur, votre dignité, soyez-en respectueux toujours. Cette couronne, mise sur votre tête par la main de Dieu au jour de votre mariage, ne la laissez jamais tomber aux mains de vos enfants. Vous seriez des pères déçouronnés. L'autorité paternelle ne se partageait pas autrefois, comme de nos jours, avec les enfants. Pour être à la hauteur de votre mission, soyez des maîtres, des modèles en piété et en vertu au foyer. Que votre exemple appuie toujours votre parole. Commandez au nom de Dieu et pour Dieu. Montrez Jésus à vos enfants par vos conseils puisés dans l'Evangile, par vos directions tout imprégnées de religion. Montrez-leur le Jésus de Nazareth donnant l'exemple de l'obéissance, de la prière, du travail, formez Jésus dans l'âme de vos enfants par l'éducation chrétienne — formation de l'esprit par des convictions religieuses, par des principes de droit et de justice, par la connaissance de la loi du Seigneur, formation du cœur et de la volonté par l'accomplissement intégral des commandements de Dieu, de l'amour du devoir qui sait aller jusqu'au sacrifice, formation de la conscience d'après les règles de la morale de l'Evangile, et non selon les maximes les coutumes du monde, formation du caractère par la correction des caprices, des défauts et des tendances vicieuses. Qui aime bien, dit le Saint-Esprit, châtie bien, c'est-à-dire avec discernement, avec prudence, avec jugement. "La Sainte-Ecriture ordonne aux parents de courber de bonne heure les enfants sous le joug de l'obéissance. Elevez vos enfants dans la discipline et dans la crainte du Seigneur". Entrez châtier trop sévèrement et reprendre trop mollement, tenez le milieu, soyez bons sans cesser d'être fermes, et fermes sans cesser d'être bons. "Que votre autorité soit empreinte de fermeté et de douceur". Le manque de correction, de surveillance, voilà le malheur de nos temps. Que de foyers malheureux, que de foyers déshonorés! Que d'enfants perdus à jamais. Parents chrétiens, approchez-vous de Jésus au Sacrement, donnez-le en modèle à vos chers petits, offrez-les à Jésus-Étant.

Il les bénira, Il les appellera à Lui, Il fera maître des vocations sacerdotales et religieuses, qu'ils

s'unissent donc à Lui souvent dans la divine communion! Priez Jésus d'élever un foyer selon son cœur. Venez au pied de l'autel, offrez le sacrifice de la messe, J.-C. immolé, le sang de l'Agneau, pour le salut de vos enfants, comme le saint homme Job qui tous les matins dès l'aurore présentait à Dieu des sacrifices pour les péchés de ses enfants.

Votre prière, pères de famille, est toute puissante sur le cœur de Dieu. Notre-Seigneur a mis toutes les grâces nécessaires à votre édit dans le sacrement de mariage qu'il a institué pour vous, demandez-les tous les jours, pour vos chers enfants. Si vous n'êtes pas riches en or et en argent, vous pouvez dire comme vos ancêtres: de la vertu et de l'honneur il y en a plein la maison. Voilà le magnifique héritage à léguer.

Aux jeunes gens

Jeunes gens, regardez et imitez Jésus obéissant à Joseph et à Marie. Le Verbe de Dieu, par qui tout a été créé soumis à ses parents. Vie de trente ans d'obéissance pour vous donner l'exemple de cette vertu et vous en mériter la grâce. N'êtes-vous pas étonnés, jeunes gens, vous qui secouez le joug de l'autorité paternelle, vous qui avez soif d'indépendance, vous qui vous révoltez, qui vous moquez des ordres de vos parents. Un Dieu obéit, confondez-vous, rougissez de votre conduite. Le Christ de Nazareth vous regarde et écrit: Moi, je suis venu en ce monde pour faire la volonté de mon Père, ma nourriture c'est de faire la volonté de mon père, je fais toujours ce qui plaît à mon Père. Il obéit à Joseph parce qu'il est l'ombre de son Père c'est-à-dire, il obéit à ses bourreaux parce que c'est la volonté de son Père, il obéit jusqu'à la mort et à la mort de la croix, dit saint Paul.

L'Hostie de la messe, l'Hostie de la communion vous livre ce Jésus de l'obéissance. La vie est une vie d'obéissance, le fils doit obéir à son père, le serviteur à son maître, l'épouvanté à son patron, le fidèle à l'église, c'est la loi de l'obéissance, obéissance de l'intelligence par l'acte de foi — le S. mystère de foi — obéissance de la volonté à toutes les ordonnances du Seigneur, obéissance du cœur par le sacrifice des affections sensuelles terrestres, soumission du corps par la mortification, le renoncement, le portement de la croix, par le crucifiement.

La communion réprime les mauvaises inclinations de la nature et soutient dans la lutte contre les tentations. Si vous passez un temps fort long sans recevoir la Sainte Eucharistie, le démon ne pourra-t-il pas profiter de l'abandon où vous serez pour se jeter sur vous. Quand les apôtres furent surpris par une tentation, ils se soulevèrent et dirent: "Notre-Seigneur n'avait pas été avec eux à qui auraient-ils pu dire: "Sauvez-nous, nous périssons".

Notre-Seigneur Jésus-Christ est selon la nature divine, la pensée du Père, le Verbe éternel, la seconde personne de la Sainte-Trinité. En tant que Verbe de Dieu, il est co-éternel au Père et à l'Esprit-Saint; c'est notre prière finale à Jésus-Eucharistie. Amen.

La fête s'est continuée hier matin par une messe de communion. Plusieurs milliers de fidèles y assistaient et se sont rendus à la Sainte-Table. Le Rév. Père E. Leneuvre, supérieur du séminaire du Très-Saint-Sacrement a prononcé le sermon et parlé de la communion fréquente.

Le R. P. Laneville

Voici un résumé du sermon du R. P. Laneville, sur la communion fréquente.

"Adveniat Regnum tuum eucharisticum".

La communion fréquente établie au règne de Notre-Seigneur en vous. Communier, c'est s'unir intimement à Jésus-Christ; c'est prendre sa vie dans la sienne pour ne plus vivre que de lui. Saint Paul disait: "Vive jam non ego, vivit vero in me Christus".

Les motifs qui pressent les fidèles de communier souvent

Vous êtes-vous jamais arrêtés à contempler ce prodige qui suppose toutes les conceptions de l'esprit humain que l'homme, être si petit, si misérable, puisse recevoir son Dieu sur ses lèvres, le conserver dans son cœur comme dans un royaume habitable. Merveille romanesque qui apparaît plus étonnante encore à quiconque se rappelle le dessein de Jésus de la voir se réaliser

non pas une fois seulement, mais souvent, aussi souvent qu'est permise la communion fréquente.

Désir de Notre-Seigneur

Notre-Seigneur manifeste pendant sa vie cette intention de s'unir souvent à nous. Il institue l'Eucharistie sous forme de pain; il la met ainsi toujours à notre portée, la fait la nourriture de nos âmes. Puis, il recourt aux progrès matériels, aux menaces pour vaincre nos résistances: "Celui qui mange de ce pain vivra éternellement. Celui qui ne mange pas mourra pour toujours; je le ressusciterai au dernier jour. Mais je vous le dis en vérité, si vous ne mangez la chair du Fils de l'Homme et ne buvez son sang, vous n'irez point à la vie éternelle".

Quelle direction donne l'Eglise? Le Concile de Trente s'exprime ainsi: "Le très saint Concile désire que chaque messe les assistants fissent, non seulement la communion spirituelle, mais aussi la communion sacramentelle." Ces paroles manifestent suffisamment, ajoute le même décret de Pie X, que l'Eglise désire voir tous les fidèles prendre part chaque jour à ce céleste banquet et en retirer dans une plus large mesure des fruits de sanctification.

À quel tendent toutes ces manifestations eucharistiques qui se multiplient, non pas seulement sur ce sol canadien, mais dans tous les pays, tellement que ce siècle mérité la glorieuse appellation de "Siècle de l'Eucharistie" sinon à proprement parler, un plus grand dévouement des fidèles envers le Très-Saint Sacrement, et surtout à les attirer à la pratique de la communion fréquente, même quotidienne.

À ces motifs d'ordre supérieur faut-il en ajouter d'autres qui flatteront l'intérêt propre? Le chrétien, existe une vie supérieure. Seul un aliment surnaturel peut l'entretenir. Cet aliment, c'est la Sainte-Eucharistie, et comme tout aliment il doit être pris souvent. Le chrétien qui communie à Pâques observe le commandement rigoureux de l'Eglise, mais la vie de l'âme réclame beaucoup plus que ce repas annuel.

Vous avez besoin de communier souvent pour vous purifier des péchés véniels que vous commettez fréquemment. Ces péchés affaiblissent votre âme, diminuent en elle la charité, et vousissent peut-être votre âme au péché grave. Avec raison le Concile de Trente appelle l'Eucharistie l'antidote qui nous délivre de nos fautes journalières.

La communion réprime les mauvaises inclinations de la nature et soutient dans la lutte contre les tentations. Si vous passez un temps fort long sans recevoir la Sainte Eucharistie, le démon ne pourra-t-il pas profiter de l'abandon où vous serez pour se jeter sur vous. Quand les apôtres furent surpris par une tentation, ils se soulevèrent et dirent: "Notre-Seigneur n'avait pas été avec eux à qui auraient-ils pu dire: "Sauvez-nous, nous périssons".

Notre-Seigneur Jésus-Christ est selon la nature humaine, il a été créé par Dieu, il a souffert et est mort pour nous. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

grès eucharistiques internationaux. Votre croyance, mes frères, s'ajuste admirablement à l'enseignement de l'Eglise.

Roi de l'univers

Notre-Seigneur, vrai Dieu et vrai homme, dans la sainte Eucharistie, est bien, de droit, le roi de l'univers.

Il l'est d'abord, par la création. La création est l'œuvre de Dieu seul. Un être quel qu'il soit ne présume point de créer, une matière première sur laquelle il travaille.

L'artiste peut peindre un riant paysage, un beau tableau, un portrait aux traits ressemblants, au coloris nuancé; il lui faut une toile, des couleurs et un pinceau pour appliquer ses couleurs; le statuaire peut tailler dans un bloc de marbre une statue à laquelle il ne manque que la parole, mais il lui faut du marbre et un ciseau; l'architecte peut concevoir un plan de maison magnifique, mais donnez-lui pour le réaliser, des matériaux, un premier sur lequel il travaille.

Le pouvoir créateur convient également aux trois personnes divines, quoique, d'après la manière de dire des théologiens la sanctification soit attribuée plus particulièrement à l'Esprit-Saint, la Rédemption au Fils, et la création au Père.

Le pouvoir créateur convient donc à Jésus-Christ non seulement quant à sa nature divine, mais aussi quant à sa nature humaine, hypostatiquement unie à sa nature divine dans l'unique personne adorable de Notre-Seigneur car saint Paul a dit dans son épître aux Éphésiens: "Dieu nous a parlé par son fils qui a constitué héritier de toute chose, et par lequel, il a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

"Béni soit le Dieu qui a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, et qui a créé le monde. Or, qui dit créateur, dit Dieu et maître absolu de l'univers. Et c'est le cas de Jésus, même dans l'état d'humanité, qu'il se trouve, caché sous les voiles eucharistiques.

TRANSPORTAIT SA FEMME A SON LIT

Souffrant tant qu'elle ne pouvait marcher. Ramenée à la santé par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Minesing, Ont.—"Je suis garde-malade et recommande le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham aux femmes qui souffrent. Pendant trois ans, j'étais presque infirme, ne pouvais m'asseoir à table, même le temps de boire une tasse de thé. Souvent, j'étais si faible que mon mari me transportait au lit. Ayant vu dans le journal qu'une femme souffrant comme moi était devenue mieux après avoir pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, mon mari m'en acheta. Après trois bouteilles, j'étais une nouvelle femme et, depuis, j'ai toujours joui d'une bonne santé. J'en ai vu des cas, j'ai des douleurs dans le bas du corps, j'ai des demi-bouteilles ou plus suivant mes besoins. C'est mon seul remède, et j'en ai parlé à plusieurs. Je répondez avec plaisir à celles qui voudraient se renseigner sur le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Je le recommande beaucoup, car je sais que je lui dois ma vie et mon énergie."—Mme Neal Bowser, R.R.1, Minesing, Ontario.

Vous sentez-vous parfois épuisée, nerveuse et affaiblie? Avez-vous ce sentiment de crainte commun chez la femme indisposée? Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est très efficace à cette période. Pris régulièrement et avec constance, il fait disparaître cet état.

1899, dans sa mémorable encyclopédie "Annuaire Sacramentaire". Je vous rappellerai les aspirations du ciel érigées et du peuple chrétien, exprimées depuis plusieurs années, dans des pétitions solennelles, et répétées aux papes alors glorieusement régnant, et réclamant la proclamation de la royauté sociale de N.-S. — Je vous rappellerai, qu'ensuite, cédant enfin à ces présents desirs, Pie XI — a déclaré solennellement la royauté sociale de J.-C., le 31 décembre 1925 — après avoir célébré l'office dans Saint-Pierre, en présence du sacré Collège, des cardinaux, de nombreux évêques et prélats et d'une multitude de fidèles accourus des quatre coins de l'univers, pour être témoins de ces splendides célébrations.

Maintenant que la royauté sociale de N.-S. en tant qu'homme est de droit clairement démontrée que cette royauté est d'ordre surnaturel et non temporel, N.-S. l'a pas dit: "Mon royaume n'est pas de ce monde". Cependant elle pourrait être temporelle, car selon saint Paul, le Christ est en tant qu'homme a reçu de Dieu, l'empire sur les œuvres de ses mains. "Tout a été mis sous ses pieds". Ce serait dit l'encyclopédie: "Quas primas" une erreur honteuse de dénier au Christ-Homme, l'empire sur les choses civiles, quelles qu'elles soient. Pourtant, durant sa vie terrestre, il s'est abstenu d'exercer toute autorité.

L'humanité en révolte

Je passe ensuite à la question de fait, et je me demande si N.-S.-J.-

LE DEVOIR

Aujourd'hui maximum 68. Minimum 46. Demain maximum 68. Minimum 46. Chiffres fournis par la Maison L.R. de Montréal.

Demain: MARDI, 20 septembre 1927. Saint-Eustache et ses comp. martyrs. Lever du soleil, 5 h. 18. Coucher du soleil, 5 h. 57. Coucher de la lune, 3 h. 55.

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

LA CRISE IRLANDAISE CONTINUE

Par suite des élections de la semaine dernière, le gouvernement Cosgrave ne se trouve pas en meilleure posture — Il prend 64 sièges et l'opposition en a 63

Dublin, 19. (S.P.A.) — Les derniers rapports électoraux indiquent que le gouvernement n'a pas obtenu l'emport que par une très petite marge.

A l'heure actuelle le gouvernement prend 64 sièges du Dail et l'opposition, 63. Voici comment les sièges se répartissent: Parti de Cosgrave, 49; indépendants, 11; fermiers, 4. Au total, 64 sièges pour le gouvernement.

Fianna Fail, le parti de Valera, 49; travaillistes, 11; Ligue nationale, 2 et Larkin qui est seul de son parti. Ce qui assure 63 sièges à l'opposition.

Il est clair que l'élection laisse les choses dans l'état même où elles étaient auparavant. Les pronostiqueurs politiques hésitent à se prononcer sur ce qu'il adviendra.

On doute que le président Cosgrave consente à former un autre gouvernement. Ce qu'il peut espérer de mieux maintenant est une instable majorité. Le président n'a encore fait aucune déclaration cependant.

Eamon de Valera est également silencieux. Il ne parle ni de ses chances ni du dilemme qui se présente. Une solution, ce serait une autre élection mais personne ne s'arrête à cette idée.

Tous les petits partis subissent des pertes sensibles. Le gouvernement fait ses gains aux dépens d'indépendants et de fermiers qui avaient appuyé le président Cosgrave dans le dernier Dail.

L'expropriation de la Montreal Water

M. Hagenah, de Chicago représentera la ville de Montréal comme expert

M. Brodeur a annoncé ce matin que la ville a requis les services d'un expert de Chicago pour la représenter devant la commission d'arbitrage chargée de fixer le prix d'expropriation de la Montreal Water.

C'est M. William J. Hagenah, de Chicago, qui a déjà représenté la ville de Montréal à trois reprises devant la Commission des chemins de fer au sujet des taux du téléphone.

Dans un communiqué que M. Brodeur a remis aux journalistes, il est dit que M. Hagenah est un ingénieur qui s'est spécialisé dans l'évaluation des propriétés de toutes sortes.

Il n'est attaché à aucune organisation et travaille indépendamment. Il a fait des évaluations dont certaines se sont élevées à trois milliards. Un grand nombre de villes importantes des Etats-Unis, comme Chicago, Buffalo, Baltimore, Pittsburg, Cincinnati et des villes canadiennes comme Montréal, Toronto, Ottawa et Niagara Falls ont requis ses services de même que plusieurs Etats américains. Le communiqué fourni par M. Brodeur dit aussi que l'expert américain a été mis à plusieurs expropriations d'aqueducs, comme celles de la Wichita Water, la Birmingham Water, l'Indianapolis Water, etc.

Feu Mme F.-X. Marcotte LA MERE DU R. P. F.-X. MARCOTTE, O.M.I., EST MORTE SAMEDI

Nous apprenons la mort de Madame F.-X. Marcotte, mère du R. P. F.-X. Marcotte, O.M.I., ancien recteur de l'Université d'Ottawa et procureur provincial des Pères Oblats à Montréal.

Madame Marcotte, née Aurélie Vervais est décédée samedi à l'âge de 63 ans et 7 mois.

Survivent à la défunte: son mari, M. F.-X. Marcotte, ses fils: le R. P. F.-X. Marcotte, O.M.I., Aimé, Edouard et Ovide; une fille, Mme Léon Leblanc; ses frères: Ombès Vervais, de Saint-Paul, Minnesota, et Théophile Vervais, de Oakland, Californie.

Les funérailles auront lieu demain matin à 8 h. à l'église Saint-Denis. L'inhumation aura lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

La dépouille mortelle est exposée au n° 934, rue Gifford.

Le Devoir prie le R. P. Marcotte et sa famille d'accepter ses très vives condoléances.

La paralysie infantile

À la suite de rumeurs voulant qu'il ait été déclaré des cas de paralysie infantile dans l'ouest de la ville, les journalistes se sont informés au service de santé ou on a répondu qu'un seul cas de paralysie infantile a été déclaré depuis le commencement de l'année.

On dit qu'il n'y a jamais eu moins de cas de cette maladie que depuis la présente année. Il ne paraît donc pas que l'épidémie de paralysie qui s'est manifestée dans d'autres villes du pays se soit répandue à Montréal.

Accident d'auto

Québec, 19. (D.N.C.) — Un accident d'automobile qui a coûté la vie à un homme, est survenu, samedi après-midi, à l'entrée du pont de la route St-Pascal, Kamouraska.

Deux autres personnes ont été sérieusement blessées. Les victimes sont M. Euclide Bérubé, de St-Pascal, 25 ans, mort, M. Louis-Philippe Dionne, de Kamouraska, 22 ans, blessé à la figure, et M. François Lévesque, de St-Pacôme, 40 ans, qui a eu le bras fracturé.

À la conférence du radio

Ottawa, 19. (D.N.C.) — Les délégués britanniques qui se rendent à la conférence internationale du radio qui aura lieu à Washington, le 4 octobre prochain sont réunis aujourd'hui à Ottawa.

Ils délibèrent à huis clos et l'on croit qu'ils veulent s'entendre sur certains problèmes avant d'arriver là-bas.

Le gouvernement canadien, le C. P. R., le G. N. B. et diverses associations canadiennes seront représentés à cette conférence.

Commission métropolitaine

La Commission métropolitaine tiendra sa prochaine réunion mercredi avant-midi à l'hôtel de ville. On se réunira vers 11 heures.

Retour à l'heure solaire

Le retour à l'heure normale aura lieu dans la nuit de samedi à dimanche le 25 septembre, soit samedi soir prochain.

L'EXTRADITION DES MCDONALD

LES PRESUMÉS MEURTREIERS DE BOUCHARD SUBIRONT LEUR PROCÈS À MONTRÉAL

Le couple McDonald alias Carter soupçonné de participation au meurtre du chauffeur Bouchard, de Lachine, sera extradé de Denver, Colorado, et subira son procès à Montréal.

Le chef Lorrain, de la sûreté provinciale, l'un des principaux témoins au procès d'extradition, a communiqué la nouvelle aux quartiers généraux dans un télégramme qui a été livré ce matin.

Dans le même télégramme, le chef Lorrain annonce aussi son départ pour Butte, dans le Montana, où Palmer alias Clayton que l'on soupçonne de complicité dans l'affaire Bouchard subira son procès en extradition. Le chef Lorrain est arrivé à Butte ce matin.

On sait que le couple McDonald alias Carter a été arrêté à Denver, Colorado, par la police américaine, informée par la police provinciale. Palmer a été arrêté à Butte aussitôt après des indications de la sûreté provinciale. Au moment de l'arrestation on a trouvé sur les Carter et sur Clayton des revolvers qu'on a fait parvenir à la sûreté provinciale. D'après un rapport officieux des médecins attachés au laboratoire médico-légal de la sûreté, les balles qu'on a trouvées dans la limousine de Bouchard ont pu avoir été tirées au moyen d'un de ces revolvers.

Il est à présumer que Palmer sera extradé comme le seront les deux McDonald.

C'est le 17 juillet dernier qu'a eu lieu le meurtre du chauffeur Adèle Bouchard.

L'inspecteur en chef du service d'immigration américaine, qui a empêché le couple Carter et Clayton d'entrer aux Etats-Unis par Malone, est, avec le chef Lorrain, l'un des principaux témoins pour l'extradition.

Pour l'hivernage

La saison du tourisme d'été est pratiquement terminée. Les navires de la Canada Steamships Lines, qui ont transporté cette année plus de touristes que jamais, entrent un à un aux chantiers de Sorel où ils passeront l'hiver.

Le "Saint-Laurent", qui faisait le service entre Montréal, Québec et le Saguenay est rendu à Sorel depuis jeudi dernier, le "Richelieu", qui fait le même service, fera son dernier voyage vendredi. Le service sera maintenu pendant encore un mois par le "Québec" et le "Saguenay", qui se rendront à Québec et de Québec au Saguenay par le "Cap-Diamant". Le "Turbinia", qui faisait le service de jour entre Montréal-Québec, est parti pour Sorel la semaine dernière.

Le service entre Montréal et Toronto est aussi fini pour la saison; le "Rapids Prince" et le "Rapids Queen", qui faisaient le service entre Montréal et Prescott, sont partis pour Sorel hier.

Les Soviets sont contents

Moscou, 19. (S.P.A.) — Les autorités soviétiques et la presse accueillent avec grande satisfaction la déclaration du conseil des ministres de France qu'il n'y a pas de raison pour rompre les relations diplomatiques avec la Russie.

On considère que c'est là une victoire du sens commun.

L'Intransigeant, organe du gouvernement, dit que cette décision signifie qu'un gouvernement bourgeois donne le démenti aux vilaines calomnies faites le compte des soviets par des fonctionnaires français.

Le Pravda croit qu'il ne peut plus être question du rappel de Christian Rakovsky, ambassadeur des soviets en France puisque l'agitation qui s'est faite pour son rappel, sous prétexte qu'il avait signé une proclamation pour un soulèvement travailliste, n'a été qu'un moyen employé par des réactionnaires pour produire une rupture.

C'est pourquoi il n'y va pas. On s'attend à ce que l'échevin Mercure soulevé cette question de l'augmentation de la taxe foncière au cours de la réunion de demain.

L'Anti-Saloon League

Washington, 19. (S.P.A.) — M. Francis Scott McBride annonçait hier que le congrès semestriel de l'Anti-Saloon League, qui se tiendra à Washington, en décembre, examinera de près la question de l'élection présidentielle. M. McBride est le président de la League.

Pour annoncer cela, il se fonda sur une déclaration récente du bureau des directeurs à l'effet que la League fera la lutte à tout candidat ou à tout parti sur lequel on ne pourrait se fier qu'une fois élu il sera fidèle à son serment d'office et maintiendra la constitution.

Les directeurs se réuniront le 12 décembre et ils choisiront probablement alors un successeur à feu Wayne-B. Wheeler.

Prisonniers fugitifs

London, Ont., 19. (S.P.C.) — Cinq détenus se sont échappés hier soir, vers 8 h. 15, de la prison de comté de Middlesex. Ils ont d'abord assailli et désarmé deux gendarmes puis ils les ont enfermés dans une cellule. Les fugitifs n'ont pas laissé de traces et, ce matin, ceux qui les recherchent n'avaient aucune nouvelle.

Vol dans un magasin

Des cambrioleurs ont pénétré dans un magasin Pure Food au numéro 141 de l'avenue Bernard, dimanche matin, et se sont emparés d'une somme de deux cent quarante dollars qui se trouvait dans le coffre-fort de l'établissement.

La sûreté municipale est à faire des recherches.

LE PROCÈS DE GRANDOLPHO

LA COURONNE COMMENCE SA CAUSE CONTRE L'ACCUSE DU MEURTRE DE Mme MENARD

La Couronne a commencé ce matin, en Cour d'assises, à instruire le procès d'Antonio Grandolpho, accusé du meurtre de Mme Hervé Ménard, née Florida Leprie.

Le meurtre a eu lieu le 17 juillet, dernier, dans une maison de rapport, 8, est, rue Sherbrooke.

Les témoins entendus ce matin ont été MM. le Dr Desros, Donat Fortier, concierge, William Leblanc, George Slovinsky, le détective Weston, M. Donat Fortier.

M. Fortier, concierge au n° 8, est, rue Sherbrooke, a raconté que Grandolpho s'était promené dans les corridors à la recherche d'une fille nommée Yvonne, voyant qu'il n'en trouvait pas, Fortier sur les ordres des propriétaires, en pareils cas, a invité Grandolpho à sortir et l'a poussé par les épaules du second au premier étage. Au bas du premier étage, Grandolpho a sorti un revolver et a tiré sur le concierge.

Celui-ci a évité deux coups par un mouvement plongeant et un saut de côté, mais la seconde balle a atteint Mme Ménard qui sortait de sa chambre. Grandolpho s'est enfui, et a disparu après avoir été poursuivi quelques minutes.

LES GRAINS DANS LE PORT

ON DEPASSERA LES CHIFFRES DE 1925

Selon toutes probabilités, le port de Montréal établira un record pour la manutention du grain cette année et brisera son propre record de 1925.

En 1925, le port avait manipulé 166,000,000 de boisseaux de grain. Actuellement, il a reçu 108,482,462 boisseaux et livré 108,387,263 boisseaux. L'an dernier, à pareille date, les réceptions avaient été de 88,966,134 et les livraisons de 85,319,939, soit une augmentation pour cette année de 19,159,328 boisseaux de céréales reçus. On s'attend à ce que le mouvement se continue très actif jusqu'à la fin de la navigation et il faut aussi compter que pas un boisseau de grain de la récolte nouvelle n'est encore arrivé et ne commencent à entrer dans les entrepôts avant la fin du mois.

Il y avait en entrepôt hier 8,424,264 boisseaux et 6 commandes pour 2,645,168 boisseaux. Les réceptions ont été de 1,814,627 boisseaux et les livraisons, 1,027,147 boisseaux.

Il y a actuellement dans le port 22 navires, portant une cargaison de 1,650,537 boisseaux à décharger. On en a déchargé 23 autres, portant une cargaison de 1,732,024. En outre il y a sur les voies d'évitement 51 cargaisons de 82,603 boisseaux de céréales.

Ordination à Québec

Québec, 19. (D.N.C.) — S. G. Mgr Rouleau, archevêque de Québec, a présidé une cérémonie d'ordination, hier matin, à la basilique de Québec. Dix évêques du Grand Séminaire ont été élevés au diaconat et dix-neuf autres ont été faits sous-diacres. Dix des nouveaux diacres seront ordonnés prêtres mercredi matin dans la grande chapelle du séminaire, par S. G. Mgr l'archevêque.

Ont été élevés au diaconat: MM. les abbés Gustave Richard, Louis Huard, Emile Lévesque, Charles-Henri Paradis, Alfred Guilmette, Alexandre Larue, Louis Chabot et Albert Moisan, tous du diocèse de Québec, MM. les abbés Oscar McNicoll et Irénée Vézina, du diocèse de Chicoutimi.

Ont été faits sous-diacres: MM. les abbés Alf. Hamel, Azarias Papillon, Joseph Emond, Lorenzo Brétagne, Dion Blouin, Alfred Saint-Pierre, Emile Boutin, Jules Fortin, Louis-Joseph Ferland et Lucien Pageau, tous du diocèse de Québec, M. l'abbé Jean-Marie Gagné, du diocèse de Saint-Boniface, MM. les abbés Thomas Marquis, Alexandre Paradis, et Wilfrid Desfossés, du diocèse de Prince-Albert, M. l'abbé Louis-Fernand Fontaine, du diocèse de Hallebury, M. l'abbé Howard Griffin, du diocèse d'Edmonton, M. l'abbé Franck Geradin, diocèse de Regina, M. l'abbé Alf. Émond, du diocèse de Gaspé, le Rév. Frère Elphège Labonté, du Scolasticat des Pères de Sainte-Croix.

M. l'abbé Côté a reçu les derniers ordres mineurs et trois frères du scolasticat des Pères de Sainte-Croix ont été tonsurés. Mercredi prochain MM. les abbés Oscar McNicoll et Irénée Vézina seront élevés à la prêtrise. Les dix-neuf nouveaux sous-diacres seront faits diacres.

A Saint-Clet

Saint-Clet, 19. — La bénédiction de la nouvelle église de Saint-Clet a donné lieu, hier, à une brillante manifestation religieuse sous la présidence de S. G. Mgr Langlois, évêque de Valleyfield. M. l'abbé Lionel Groulx, professeur à l'Université de Montréal, a prononcé un éloquent sermon de circonstance, le matin, à l'après-midi, à l'inauguration du nouveau chemin de la croix, c'est le R. P. Archange, o.f.m., qui a prêché.

La présence de S. G. Mgr de Valleyfield et celle des deux prédicateurs ont contribué à donner un vif éclat à la fête. Les paroissiens de Saint-Clet se sont rendus nombreux à l'église. Au sanctuaire, on remarquait plusieurs prêtres du diocèse de Valleyfield, de celui de Montréal et d'autres diocèses.

La police d'Ottawa vient jusqu'ici

Ottawa, 19. (S.P.C.) — Des détectives d'Ottawa se sont rendus jusqu'à Montréal, hier, pour retrouver des marchandises d'une valeur de \$1,000 qui avaient été volées, le mois dernier, au domicile d'un citoyen d'Ottawa, M. Lorne Johnson.

On annonce que des mandats ont été émis pour l'arrestation de Jean-Marc Grobet et de Sarto Loiseleur alias Armand Couture, tous de Montréal.

Grobet est présentement détenu à la prison de Hull où il attend son procès sur une accusation de fausses représentations. Loiseleur est détenu à la prison de Bordeaux sur une accusation du même genre.

Une effraction avait été commise au domicile de M. Johnson un jour que toute la famille était absente. Les cambrioleurs avaient pris de l'argenterie, des bijoux et des vêtements. Une grande partie de ces choses ont été retrouvées aux logis de Loiseleur et le reste chez des regrattiers montréalais.

L'élection de Sainte-Marie

Dans la cause en contestation d'élection de M. Hector Dupuis, pétitionnaire contre J. Ovide Gauthier, défendeur, les avocats de M. Gauthier se sont opposés à ce que le protonotaire émette un certificat de défaut de fournir cautionnement dans les cinq jours de l'inscription en appel. L'affaire a été portée devant le juge Bruneau, en Cour de pratique. M. le juge Bruneau a ordonné l'émission du certificat de défaut de cautionnement.

M. Dupuis pourra maintenant présenter une requête pour faire déclarer l'appel rejeté.

M. Edouard Masson occupait pour la poursuite.

Plainte contre la ville

Le département du revenu fédéral a porté plainte ce matin, en Cour de police contre la ville de Montréal, pour défaut de faire rapport sur la taxe de vente. La ville exploite des carrières, à Maison-Neuve, et le gouvernement prétend qu'elle est sujette à la taxe de vente. La cause a été remise au 30 septembre.

DEUX ÉLECTIONS PARTIELLES

KAMOURASKA ET PORTNEUF SE HOUSSENT DES DÉPUTÉS A LA FIN DE CET AUTOMNE, ANNONCE M. TASCHEREAU

Le premier ministre de la province a reçu de nombreux visiteurs à ses bureaux du nouveau Palais de Justice au cours de la matinée. La plupart étaient des députés.

Aux journalistes, le premier ministre a annoncé pour la fin de l'automne les élections partielles dans Kamouraska et Portneuf. Cependant, la date n'a pas encore été fixée. Ce sera probablement après la convention interprovinciale d'Ottawa, donc vers la fin de novembre. Il serait trop tôt pour tenir un scrutin maintenant, selon M. Taschereau.

Le rapport du juge Boyer sera étudié à la prochaine session. Il faudra faire des lois pour en appliquer les clauses en tout ou en partie. On aura probablement à considérer aussi le rapport de la commission chargée par le gouvernement d'enquêter sur l'administration des écoles catholiques à Montréal.

Le premier ministre annonce aussi que l'on inaugurerait à Québec, dans une quinzaine de jours, la nouvelle ligne de transmission d'énergie électrique de la Shawinigan Power, du Saguenay à Québec, S. G. Mgr l'archevêque de Québec, S. G. Mgr l'archevêque de Québec, a été invité par la compagnie à bénir la nouvelle ligne de transmission au cours d'une cérémonie spéciale. La ligne portera 100,000 chevaux-vapeur d'énergie et elle coûtera probablement \$6,000,000.

M. Taschereau termine en faisant allusion à la dernière visite de la Motorcade à Québec. Les touristes ont vanté les routes de la province de Québec qu'ils considèrent comme les plus belles du continent.

Nouveau gouvernement chinois

Shanghai, 19. (S.P.A.) — On annonce que le nouveau gouvernement nationaliste qui doit succéder aux deux administrations qui ont existé jusqu'ici à Hankeou et à Nankin entrera en fonction demain.

Le gouvernement sera contrôlé par une commission de cinq membres: Hu Han Min, ancien généralissime de l'armée du Kuomintang (l'organisation politique nationale); le Dr Wang Ching-Wei, président de l'exécutif central du Kuomintang; Tsi Huipei, ministre de l'éducation dans le premier cabinet républicain sous Yuan Shi Kai; Tan Yen Kai, membre de l'exécutif du Kuomintang et Li Lieh-Chun, ancien gouverneur civil de la province du Kiang-Si et membre éminent du Kuomintang.

En plus, il y aura sept ministères et deux conseils pour l'éducation et les affaires militaires. L'ensemble constituera l'exécutif gouvernemental.

Les portefeuilles suivants ont été attribués: affaires étrangères, le Dr Wu-Cha-Hu; finance, Sun Fo, fils de l'ancien chef révolutionnaire, le Dr Sun Yat Sen; justice, le Dr Wang Chung-Hui, une autorité en droit international; communications, Wang Pei-Chune; éducation, Tsi Yuan-Pei.

La police d'Ottawa vient jusqu'ici

Ottawa, 19. (S.P.C.) — Des détectives d'Ottawa se sont rendus jusqu'à Montréal, hier, pour retrouver des marchandises d'une valeur de \$1,000 qui avaient été volées, le mois dernier, au domicile d'un citoyen d'Ottawa, M. Lorne Johnson.

On annonce que des mandats ont été émis pour l'arrestation de Jean-Marc Grobet et de Sarto Loiseleur alias Armand Couture, tous de Montréal.

Grobet est présentement détenu à la prison de Hull où il attend son procès sur une accusation de fausses représentations. Loiseleur est détenu à la prison de Bordeaux sur une accusation du même genre.

Une effraction avait été commise au domicile de M. Johnson un jour que toute la famille était absente. Les cambrioleurs avaient pris de l'argenterie, des bijoux et des vêtements. Une grande partie de ces choses ont été retrouvées aux logis de Loiseleur et le reste chez des regrattiers montréalais.

Bourgmestre étranglé par sa chaîne d'or

Beuthen, Prusse, 19. (S.P.A.) — M. Ellendl, bourgmestre de Radiator, vient d'être tué dans un accident d'automobile assez semblable à celui qui a coûté la vie à la danseuse Isadora Duncan. Le bourgmestre s'en revenait, hier, d'une assemblée politique qui avait eu lieu à Neustadt. Un moustique est entré dans l'oeil du chauffeur et lui a fait perdre le contrôle de la voiture qui s'est renversée dans le fossé.

Le bourgmestre a été précipité hors du tonneau. Une longue chaîne d'or qu'il portait s'était enroulée solidement autour de son cou. Il est mort étranglé. Le chauffeur s'en tira avec des blessures légères.

Mgr Plante quitte Lévis

Québec, 19. (D.N.C.) — Sa Grandeur Mgr Plante a quitté Lévis ce matin pour l'archevêché, en compagnie d'un groupe de ses anciens paroissiens, et commencera la retraite préparatoire à son sacre, qui aura lieu le 27 septembre.

Le nouveau curé de Lévis, M. l'abbé Eugène Carrier, entrera en fonctions le 29 septembre.

L'ALLEMAGNE VEUT SE RÉHABILITER

Le discours de von Hinderburg, hier, n'aura été que le commencement d'une campagne

Berlin, 19. (S.P.A.) — Le discours de von Hinderburg, hier, à l'occasion de la dédicace du monument commémoratif de la bataille de Tanneberg et qui comportait un défi de l'Allemagne à ses anciens ennemis relativement à la responsabilité de la guerre, est interprété généralement comme le commencement d'une vigoureuse campagne pour la réhabilitation morale du Reich aux yeux du monde.

Le temps n'a pas guéri l'égroté de la clause 231 du traité de Versailles portant que la guerre avait été imposée aux puissances alliées par l'Allemagne et ses alliés. Depuis on n'a cessé ici de contredire cette affirmation. Du haut de la chaire, dans les tribunes publiques, dans les journaux on a répété que cette clause était mensongère et que les signataires allemands avaient été contraints d'y souscrire.

Le président affirme dans son discours que l'Allemagne a tiré le glaive et dans un but de légitime défense. "La mémoire de ces Allemands qui sont tombés en défendant la liberté de leur pays et l'honneur de ceux qui ont survécu, dit-il en substance, me commande

de le déclarer solennellement: Nous répudions cette accusation que l'Allemagne s'était rendue responsable de la plus grande des guerres. L'Allemagne est prête, en tout temps, à prouver ce fait devant ses juges impartiaux". Cette déclaration a été vigoureusement applaudie. Le discours de von Hinderburg avait précédé sa rencontre avec le général Ludendorff, le chef nationaliste, que le président n'avait reçu en aucune autre circonstance depuis son élection à la tête de la république. Ce mouvement national pour empêcher que se perpétue le stigmate de la responsabilité de la guerre s'est trouvé renforcé quand les nationalistes ont accepté de faire partie du cabinet Marx-Strösemann, l'hiver dernier. On a dit alors que l'une des conditions de leur entrée dans le cabinet, c'était que le gouvernement prendrait des mesures définies et officielles pour que l'on efface à jamais l'accusation qui se trouve à la clause 231 du traité de paix.

On reconnaissait que la personnalité et le prestige de von Hinderburg en faisaient l'homme tout indiqué pour être le porte-parole de l'Allemagne et une telle circonstance.

LA PROSCRIPTION DES AGRESSIONS

LE COMITÉ DE DESARMEMENT DE LA S. D. N. APPROUVE LE PROJET POLONAIS

Genève, 19. (S.P.A.) — Le comité de désarmement de la S. D. N. a approuvé, ce matin, le projet polonais pour la proscription de toute guerre d'agression. Les Japonais voulaient lui ajouter une réserve: que l'emploi des moyens pacifiques pour le règlement de toutes les sortes de disputes entre nations ne s'applique qu'à la S. D. N. Cette proposition a provoqué une certaine commotion.

La résolution polonaise, telle qu'adoptée en définitive, pourvoit à ce que toutes les guerres d'agression soient défendues; à ce que des moyens pacifiques soient employés pour le règlement des conflits; de quelque nature que ce soit s'élevant entre nations. Par contre, la résolution porte qu'il n'y a aucune obligation pour les membres de la Ligue de se conformer à ces principes.

Haruka Zanugaoka, ambassadeur japonais en Allemagne, a proposé d'ajouter les mots suivants: "Dans leurs relations mutuelles".

D'autres membres du comité ont fait la remarque que les membres de la S. D. N. sont déjà empêchés par une entente de recourir à la guerre d'agression. Le représentant du Salvador, señor Guerrero, a noté que l'amendement japonais aurait comme conséquence regrettable de limiter le principe polonais à l'emploi des moyens pacifiques aux Etats affiliés à la S. D. N., sans que cela puisse affecter ceux qui n'en font pas partie.

Le comité a compris que señor Guerrero faisait allusion aux Etats-Unis et aux relations entre ce pays, qui ne fait pas partie de la Ligue, et les Etats-Unis.

Sur ce, le délégué japonais a retiré son amendement. Il a ajouté cependant qu'il sera difficile de recourir à l'emploi des moyens pacifiques quand il s'agira d'un pays qui est de la S.D.N. et d'un autre pays qui n'en est pas.

Le comité a alors adopté une résolution demandant la convocation la plus tôt possible d'une conférence internationale pour contrôler les fabrications privées d'armes. On a fait remarquer que si la conférence pouvait étudier la question de la publicité obligatoire pour toutes les fabrications d'armes qu'elles appartiennent à des particuliers ou bien à des gouvernements, cela pourrait satisfaire des pays comme les Etats-Unis qui insistent sur le contrôle gouvernemental de fabrications ou qui, encore, comme l'Italie, s'y oppose.

L'Allemagne a fait présenter par le comte von Bernstoff une résolution demandant que la conférence internationale générale pour la réduction des armements soit convoquée avant l'assemblée de la Ligue, en septembre 1928.

Majorité de quatre

Dublin, 19. (S.P.A.) — A 11 h. 30, cet après-midi, le gouvernement conservait ses 64 sièges et l'opposition le suivait de près, avec 63 sièges. Le parti Cosgrave aurait 64 sièges au lieu de 49 mais, par contre, le nombre des indépendants passe de 11 à 10.

Sur les 153 sièges du Dail il en est encore 36 dont les plus ne sont pas encore connus définitivement. Les ministériels s'attendent à remporter du succès dans Donegal.

En Irlande

Dublin, 19. (S.P.A.) — A trois heures, cet après-midi, le gouvernement avait une majorité de quatre sur l'opposition. Le nombre des sièges dont il dispos

Le deuxième centenaire de Terrebonne

(Suite de la page 2)

Car, dit saint Paul, il faut qu'il régné "opportet illum regnare". Or, il ne régnera pas sur les nations, avant que de régner sur les individus. Il ne faut pas s'attendre à ce que les nations se convertissent en bloc pour le faire régner. Les peuples apostats ont trop abusé de la grâce de Dieu pour se convertir en bloc, et les nations infidèles ont besoin de tant de lumière, et les missionnaires sont si clairsemés : "Messis quidem multa, operarii autem pauci".

C'est donc sur les individus, sur les unités que Notre-Seigneur doit d'abord régner. Il y régne par le don de la foi. Il y régne par la connaissance de la religion, et la pratique des sacrements; par la pénitence qui purifiera leur âme souillée de fautes actuelles; par l'Eucharistie, qui les vivifiera et les confortera contre les dangers du siècle. Notre-Seigneur, au saint tabernacle, a trouvé très difficile de satisfaire aux aspirations les plus légitimes, les plus impérieuses, les plus vraies de ses sujets. Quelles que soient les épreuves, quels que soient les deuils, quelles que soient les circonstances les plus pénibles de notre vie, toujours nous éprouvons un besoin de la présence divine, toujours nous nous sentons attirés vers le tabernacle. Avons-nous besoin de lumières, c'est à Jésus-Hostie que nous devons les demander. Saint Thomas d'Aquin prenait ses meilleures inspirations, agenouillé au pied de l'autel.

Le mariage chrétien

Il en est de la famille, comme de l'individu. Le mariage élevé à la dignité de sacrement donne aux époux le moyen de sanctifier leur vie conjugale; mais ce n'est pas tout, il faut qu'ils s'aident en plus, et les autres sacrements pour combattre l'égoïsme, cette plaie hideuse, née avec l'homme, qui cause tant de ravages à l'humanité. A cette fin, les époux chrétiens recevront fréquemment et pieusement la sainte communion. Jésus-Christ leur rappellera leurs nombreux devoirs: devoirs de fidélité conjugale et d'endurance sous le joug de la vie commune; devoir de générosité qui défend de détruire la fécondité du mariage; de respect pour ces messagères et ces calculs sacrilèges, qui tendent à tarir la vie dans sa source; devoir de dévouement, qui ne craint pas de se dépenser à parfaire l'éducation des enfants, créés à l'image de Dieu et rachetés au prix de son sang. Ces ménages que l'on a qualifiés d'eucharistiques, préparent la royauté et la paix.

Si les familles comprennent leur devoir, si les époux nourrissent un respect réciproque, s'ils s'acquittent bien de l'éducation de leurs enfants, en ce qui a trait à l'instruction, la correction, la surveillance, l'exemple et la prière, s'ils se forment du pain qui fait les forts: "Qui manducavit hunc panem in veritate", ils formeront ces patriotes d'élite, semblables à la vôtre, qui nous donne en ces jours bénis un spectacle si beau, si consolant et si attendrissant.

De même que la famille est la cellule par excellence, ainsi la paroisse est la cellule diocésaine, et le diocèse, la cellule provinciale; province ecclésiastique et province civile. De la même manière, les diocèses sont faits à l'image des paroisses, et, par l'harmonie et la coopération des pouvoirs, les provinces, à l'image des diocèses.

Considérez notre catholique province de Québec. Ce qui a fait sa force, sa grandeur et sa renommée, tant au point de vue matériel qu'intellectuel et moral, c'est sa belle organisation paroissiale, c'est sa puissante armature diocésaine, qui font de nos groupements paroissiaux et de nos florissants diocèses comme autant de prodigieux facteurs de progrès, qui rayonnent la vertu, le travail, l'honneur aux quatre coins de la province et contribuent si largement à son exubérante prospérité.

Or, le centre de cette vie paroissiale, diocésaine et provinciale, intense et tout imprégné de surnaturel, c'est le chef-d'oeuvre du Christ, c'est la sainte Eucharistie.

Là où régné le Christ, là est la vie, le progrès, la civilisation; là, est le respect de l'autorité, de la pudeur et des convenances. Mais là n'est pas la mode inconvenante, la course au plaisir sous ses formes multiples, et la soif de jouissance que jette le monde dans le vertige. Que le Christ est une doctrine de régner sur nous, en fait comme il régné de droit, individus, famille, paroisse, diocèse, province. Qu'il régné sur notre pays tout entier, par l'exemple du bien, en ne permettant pas que le faible soit frustré dans ses droits: religion, langue, traditions. Que la paix du Christ soit son partage dans le règne du Christ; et c'est la volonté exprimée du chef de l'Eglise, qu'il régné un jour sur l'univers entier dont il est le maître absolu, d'une royauté vraiment sociale. Amen.

A 3 heures de l'après-midi a eu lieu la procession du Très-Saint-Sacrement dans les rues de la paroisse. M. le curé Comtois portait l'ostensoir, assisté de M. le chanoine Hébert et de M. l'abbé Coursolles. Le reposoir avait été dressé dans la cour du collège des Clercs de Saint-Viateur.

M. le curé Comtois a proposé la sainte messe de l'Eglise. M. R. P. Valin a répondu en évoquant des souvenirs historiques.

M. Jules-Edouard Prévost, député de Terrebonne, a répondu à la santé du Canada. M. P.-A. Soguin, député de l'Assomption-Montreal, a répondu à la santé du roi. M. le maire Mathieu à la santé à la ville, et Me Antoine Chauvin, à la santé aux dames.

Voici le discours de M. Mathieu:

M. E.-S. Mathieu

Messieurs, Nous regrettons tous, certainement, l'absence forcée de notre député, l'honorable M. David, ce soir, car en outre du plaisir que nous aurait causé sa présence, son absence nous prive d'un régal littéraire que nous attendions avec anxiété, car c'est lui qui, à la demande du comité civique du deuxième centenaire de Terrebonne, devait répondre à la santé de notre ville et de notre paroisse. Vu ce contre-temps, je vais m'efforcer, en présentant cette santé, de vous fournir, d'une manière bien impartiale et bien loin d'être littéraire, quelques détails historiques qui pourront peut-être vous intéresser, sur cette ville de Terrebonne, où j'ai vécu heureusement avec ma douce et aimable compagne, depuis au delà de quarante ans.

Nous constatons par les anciens documents de 1840, que notre ville et la paroisse de Terrebonne ne formaient alors qu'une seule municipalité, sous le nom de "Bourg de Terrebonne".

En 1847, M. Thérberge, alors curé de Terrebonne, fonde le premier collège Masson, qui était situé où se trouve maintenant la résidence de M. Raymond Masson.

En 1853, par une proclamation gouvernementale, le village de Terrebonne est incorporé et séparé du comté de Terrebonne, pour les fins municipales, et cela sous l'inspiration et la conduite de Me Gédéon Melasippe Prévost, qui pratiquait alors sa profession à Terrebonne, et qui fut l'un des notaires les plus distingués de cette province.

M. Germain Raby en fut le premier maire. En 1856, le collège Masson, étant insuffisant, est remplacé, grâce aux efforts du Rév. M. Thérberge et à la munificence de la Seigneuresse Masson, par le nouveau collège Masson, qui fut construit à l'endroit même où se trouve aujourd'hui la résidence de Mme Alphonse Desjardins.

En 1860, alors que le notaire Prévost était maire, Terrebonne est incorporée en ville, par une charte spéciale du Parlement, et l'année suivante cette ville est dotée d'un aqueduc en bois alimenté de sources d'eau naturelle, et cela au coût de \$2,000.00; c'est là l'humble origine de notre superbe aqueduc actuel.

En janvier 1875, un malheur immense frappe la ville de Terrebonne, causé par l'incendie du fameux collège Masson, qui a rendu des services si considérables à notre ville et je pourrais dire, à la population entière de cette province, et je vais à mes côtés, quelques-uns de ces éléments, qui furent alors s'enflammer précipitamment en flammes pour sauver leur vie; ce collège, malheureusement, ne put être reconstruit à cause de circonstances spéciales incontrôlables, et la prospérité de cette ville en souffrit énormément.

Heureusement que Terrebonne avait alors pour curé un homme d'action, plein de dévouement et de ressources; c'était M. Jules Piché. Aussi celui-ci, à force de dévouement et d'énergie, après avoir construit l'église actuelle que nous admirons tous et qui fut livrée au culte en 1878, fonda et construisit successivement le couvent actuel en 1884 et le collège actuel en 1888, et dès lors une nouvelle ère de prospérité commença pour Terrebonne; l'année suivante, construisit le superbe hôtel de ville dont nous étions si fiers, et qui fut détruit par l'incendie du 1er décembre 1922.

Terrebonne, en 1890, affirmait de nouveau son esprit de progrès, en formant parmi ses citoyens une compagnie locale pour doter la ville d'un système d'éclairage électrique, et c'est ainsi qu'elle fut la cinquième ville dans cette province, à s'éclairer à l'électricité, avec Québec, Montréal, les Trois-Rivières et Saint-Hyacinthe.

En 1892, un nouveau malheur frappe cette ville, causé par l'incendie de la manufacture Moody, alors située à l'extrémité ouest de la ville; mais heureusement cette manufacture, grâce à l'esprit d'entreprise de ses propriétaires et grâce à la générosité des citoyens de cette ville, est immédiatement reconstruite et sur un pied beaucoup plus considérable, à l'endroit où nous la voyons aujourd'hui.

Puis nous voyons la ville continuer à marcher dans la voie du progrès, c'est ainsi qu'en 1900, elle construisit son magnifique aqueduc actuel, en 1907, son superbe pont en fer qui relie Terrebonne à Saint-François de Sales, en 1915, elle achète de la compagnie locale, son système d'éclairage électrique dont elle est encore propriétaire, et en 1917, une compagnie locale, formée de cent citoyens de cette ville, sous le nom de Globe Shoe Ltd., établit cette manufacture de chaussures, qui est si prospère sous la conduite habile de M. J.-B. Hurteau.

Terrebonne faisait jusque-là des progrès réels et était prospère, lorsque le malheureux incendie du 1er décembre 1922 nous causa un dommage immense.

Toutefois, malgré ce malheur, Terrebonne, avec son énergie habituelle, se rétablit petit à petit, et c'est ainsi que nous voyons aujourd'hui la manufacture L'Imogé et Cie, dans une ère de prospérité considérable, et nous avons pleine confiance de voir surgir ici avant longtemps, de nouvelles industries qui nous ramèneront la prospérité d'autrefois.

Avant de terminer ces détails déjà trop longs, permettez-moi de vous lire ce qui écrivais à la fin d'une petite causerie que je faisais sur la ville de Terrebonne, en mai 1921.

Conclusion

Maintenant, messieurs, que j'ai fait passer sous vos yeux les principaux faits qui concernent la fondation de notre ville et sa transformation à ce jour, permettez-moi de saluer ici, d'abord, le fondateur de cette paroisse, Louis LePage, premier seigneur et curé de Terrebonne. Nous devons aussi un souvenir ému de ces vieilles familles dont les noms vivent encore parmi nous, et dont les vertus se sont perpétuées dans leurs descendants. Et parmi toutes ces familles, saluons surtout celle de l'honorable Joseph Masson, qui a su si noblement et si généreusement seconder les efforts du curé Thérberge dans la fondation et le soutien du collège Masson, qui a répandu les bienfaits de la science, de l'éducation et du plus pur patriotisme, non seulement sur

cette ville, mais dans le pays tout entier.

Le curé Thérberge, auquel le peuple donnait le nom si simple et si doux de "Pépère Thérberge", a laissé dans la population une grande réputation de sainteté, de charité et de dévouement, et c'est en son honneur qu'une de nos rues porte son nom.

Deux hommes dans la famille Masson sont surtout remarquables et ont jeté sur notre ville un éclat considérable. D'abord, l'honorable Edouard Masson, conseiller législatif, qui a vécu ici plusieurs années, entre 1855 et 1875, que je n'ai pas eu l'honneur de connaître, mais dont on m'a fait le portrait le plus flatteur.

C'était un homme d'un esprit vif et délicat, de manières élégantes et d'une politesse toute française. Toutes ces qualités, jointes à une grande générosité, le faisait rechercher de tous; aussi voyons-nous chez lui, à toutes les époques de l'année, une suite ininterrompue de visiteurs, composée de tous les hommes distingués du pays; c'était le point de ralliement de tous les intellectuels et de l'élite de la société canadienne; on y rencontrait Morin, Labrèche, Viger, Le Taillon, Desjardins, Chapleau, Loranger, et bien d'autres.

Puis, l'honorable Rodrigue Masson, ancien ministre et lieutenant-gouverneur de cette province, homme supérieur sur son intelligence, son amour de l'étude et son honnêteté.

M. Masson était le parfait gentilhomme, sa parole était droite et sûre comme l'épée du roi.

Aussi fut-il élu et réélu député de ce comté aussi longtemps qu'il le préférait.

Je suis heureux de rappeler ici le souvenir de M. Henri Masson, son fils, qui était la droiture et la bonté même. Gloire, messieurs, au collège Masson, car c'est dû à lui, en grande partie, si Terrebonne a fourni un si grand nombre d'hommes distingués au pays. Je nommerai: sir Adolphe Chapleau, l'hon. L.-O. Taillon, le curé Taillon, l'hon. Alph. Desjardins, le docteur Edouard Desjardins, le sénateur Forget, sir Rodolphe Forget, le Père Turgeon, l'hon. Wilfrid Prévost, et bien d'autres.

Comme vous le voyez, ceux que je viens de nommer se sont distingués dans les professions libérales, dans la politique, dans le clergé, et dans la haute finance.

Et, messieurs, permettez-moi de rappeler ici un fait historique: A un moment donné, Terrebonne gouvernait la province, car les trois plus hautes positions de cette province étaient occupées simultanément par trois enfants de Terrebonne.

Sir Adolphe Chapleau était lieutenant-gouverneur de la province de Québec; l'honorable L.-O. Taillon était son premier ministre; et l'honorable Alphonse Desjardins était sénateur et maire de Montréal. Un autre fait qui explique bien des choses, et qui m'a été rapporté par plusieurs des anciens élèves du collège Masson, dont ils ont conservé le meilleur souvenir, c'est que les autorités de ce collège comprenaient parfaitement leurs devoirs, et ne négligeaient rien pour fournir à leurs élèves une instruction pratique de tout premier ordre, et à cette fin, ils ne craignaient pas de s'imposer les plus grands sacrifices financiers en allant chercher leurs professeurs pour les classes d'affaires et de commerce chez le peuple le plus pratique et qui a les plus grands succès en affaires, je veux dire aux Etats-Unis d'Amérique.

Aussi, à ce point de vue surtout, la destruction du collège Masson, qui avait déjà donné de si bons résultats, a-t-elle été pour la province entière une perte considérable. Cette dernière remarque au sujet du collège Masson, me remet en mémoire la belle conférence que l'honorable Athanase David faisait, il y a quelques mois, devant les anciens du Mont-Saint-Louis, à Montréal, et où il déclarait entre autres choses: "Il faut préparer la lutte économique en donnant à ceux qui sont les plus aptes, les moyens d'atteindre ces sphères nouvelles: la haute finance, le commerce, l'industrie et les sciences appliquées."

"La culture générale, qui se remarque dans les universités et High Schools américains, si nous l'adoptons suivant nos besoins, contribuera beaucoup à notre développement économique; à l'instar des Américains aussi, procurons-nous l'argent nécessaire à toute réussite. "Les Américains font d'abord de l'argent, et ils donneront aux générations futures la meilleure éducation et les meilleurs professeurs que l'on puisse obtenir avec de l'argent."

Je crois aussi, comme M. David, qu'il est très important de mieux connaître la langue anglaise, et que sans cela nos jeunes gens ne peuvent obtenir de grands succès dans le commerce, la haute finance et l'industrie de ce pays.

Je termine cette trop longue causerie par la réflexion suivante: Apprenons à mieux connaître notre pays, afin de l'aimer davantage, et en l'aimant davantage, nous travaillerons mieux à le rendre grand et prospère.

Et de même apprenons à mieux connaître l'histoire de notre ville, afin de l'aimer davantage, et en l'aimant davantage, nous travaillerons mieux à la rendre belle, grande et prospère.

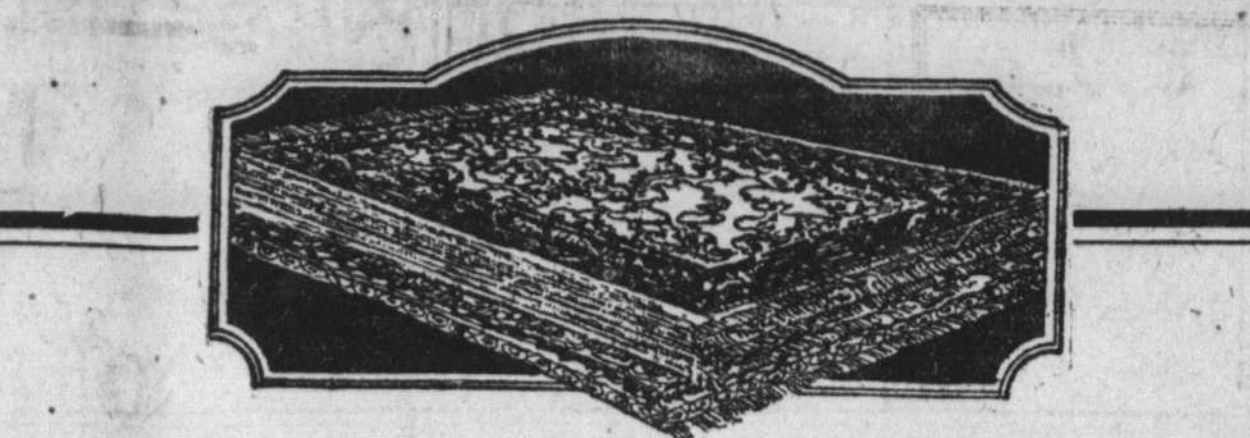
Le Montcalm

Le Montcalm, du Pacifique Canadien, est arrivé ici samedi soir à dix heures 30 avec une bonne liste de passagers dont M. H.-W. Baldwin, récemment nommé secrétaire de M. Mackenzie King, M. J.-M.-O. Gagnon, Montréal, et plusieurs autres.

Le Montcalm a aussi transporté plusieurs animaux destinés aux jardins zoologiques de Toronto.

Inondation au Mexique

Mexico, 19 (S.P.A.) — Par suite de la crue subite de la rivière Lerma une vingtaine de petites villes et de villages ainsi que de grands territoires agricoles ont été inondés dans les Etats de Guanajuato, de Morelos et de Mexico. On ne rapporte que trois pertes de vie, mais il y a probablement plusieurs milliers de familles qui sont sans abri.



FILIATRAULT TAPIS - PRELARTS - DRAPERIES 1559 Boulevard St-Laurent -- TOUJOURS AU MEME ENDROIT AUBAINES SANS PRECEDENT

Notre Vente d'Automne QUELQUES PRIX

- Chemins de passage et d'escalier—Axminster Anglais "Syrian", 27" de large. \$3.19 \$4.50 pour
Quelques tapis en velours, pour salon, boudoir, chambre à coucher et salle à manger. 2 1/2 x 3 — \$35.00, \$23.50 pour
2 1/2 x 3 — \$40.00, \$27.50 pour
Chemins de passage et d'escalier. Dessins nouveaux, en Wilton importé. 36" de large. \$6.50, \$4.85 pour
Carpettes en Wilton Anglais, venant d'arriver. Fond taupe, couleurs attrayantes. 2 vgs x 3 vgs... \$29.00
2 1/2 vgs x 3 vgs... \$34.50
3 vgs x 3 vgs... \$43.50
3 vgs x 3 1/2 vgs... \$49.00
3 vgs x 4 vgs... \$59.95
Aussi un choix sans égal de panneaux Suisses braisés sur net de Bruxelles, dans les meilleures qualités.
Douillettes en coton imprimé, en cretonne et en satin, depuis \$2.50 à \$35.00
Belles couvertes pure laine Ecosaise— 68" x 88" pour seuil... \$7.49
70" x 90" pour seuil... \$8.85
74" x 96" seule... \$11.89
Rideaux blancs à la paire, pour cuisine. Unis ou canelés. Régulier \$2.00 la paire... 99c
Panneaux Suisses, 40" de largeur par 2 1/2 vgs de hauteur. \$4.00 chacun... \$2.99 pour
Aussi un choix sans égal de panneaux Suisses braisés sur net de Bruxelles, dans les meilleures qualités.
Douillettes en coton imprimé, en cretonne et en satin, depuis \$2.50 à \$35.00
Belles couvertes pure laine Ecosaise— 68" x 88" pour seuil... \$7.49
70" x 90" pour seuil... \$8.85
74" x 96" seule... \$11.89
Rideaux blancs à la paire, pour cuisine. Unis ou canelés. Régulier \$2.00 la paire... 99c
Panneaux Suisses, 40" de largeur par 2 1/2 vgs de hauteur. \$4.00 chacun... \$2.99 pour

Quantité d'autres marchandises à très grandes réductions de prix.

FILIATRAULT 1459-1463 BLVD ST-LAURENT (près Ste-Catherine) — LANCASTER 4970

BÉNEDICTION DE STATUES

A NOTRE-DAME DES SEPT DOULEURS DE VERDUN

La paroisse de Notre-Dame des Sept Douleurs de Verdun a célébré hier le vingt-huitième anniversaire de sa fondation par des cérémonies qui ont duré toute la journée et se sont terminées dans la soirée par la bénédiction de trois statues, en marbre du Carrare, l'une au Sacré-Coeur de Jésus, l'autre à Notre-Dame des Sept Douleurs et la troisième à saint Joseph.

A la grand-messe solennelle, Mgr J.-A. Richard, curé de la paroisse, a fait une recapitulation des progrès accomplis par la paroisse, depuis 1899. La paroisse ne comptait alors que 550 âmes et aujourd'hui, elle en compte 15,000. La ville de Verdun compte aujourd'hui 43,000 âmes dont 22,000 catholiques et 4,350 écoliers catholiques. Notre-Dame des Sept Douleurs, Notre-Dame de la Paix et Saint-Willibrord.

M. l'abbé Lec, du séminaire d'Ottawa, prononce l'allocution de circonstance à la grand-messe. Il traite de la dévotion à Notre-Dame des Sept Douleurs.

Dans l'après-midi, il y eut bénédiction du T. S. Sacrement, et dans la soirée, bénédiction des statues. Monseigneur le curé a annoncé que le 25 septembre il y aura bénédiction d'un groupe du Rosaire à sept heures du soir et le 3 octobre, fête de sainte Thérèse, bénédiction d'une statue de la sainte.

Assaillis par trois hommes masqués

Assaillis par trois hommes masqués, sur la route de Châteauguay, près de Caughnawaga, battus et dépouillés d'une somme de \$57, M. et Mme F. Titzold, domiciliés au No 354, rue Prud'homme, ont été transportés à l'hôpital Général, de Lachine, fort mal en point, quelque temps après l'attentat, samedi soir.

Feu Mlle Juliette Vaillancourt

Samedi, le 17 courant, est décédée à la demeure de son beau-père, le docteur L.-E. Fortier, professeur à l'Université de Montréal, Mlle Juliette Vaillancourt, fille de feu le docteur R.-L. Vaillancourt. Lui survivent sa mère, Mme L.-E. Fortier, son beau-père, le docteur L.-E. Fortier, ses demi-frères, le docteur

Louis Fortier et M. Jacques Fortier, étudiant en médecine, et plusieurs autres parents.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures, à l'église Saint-Jacques.

Feu Mme Urgel Bourgie

Madame Urgel Bourgie, née Victoria Saint-Onge, est décédée dimanche matin, à la résidence de son gendre, M. Eugène Parent, au no 409 rue Mont-Royal est. Elle était âgée de 67 ans et neuf mois. Lui survivent: trois fils, Albert, Anatole et Lionel, tous trois administrateurs de la compagnie d'assurance funéraire Urgel Bourgie Ltée., deux filles, Mme Dr Georges-Frédéric Séguin (Laurence), et Madame Eugène Parent, (Jeanne), un frère, M. Syrien Saint-Onge, ex-maire d'Embrun, Ont., et ex-préfet du comté de Russell, Ont., une sœur, Mme veuve Omer Bourgie, (Noémi), et dix-huit petits enfants.

Son mari l'a précédée de quelques mois dans la tombe et une fille, (Mignonne), femme de M. Camille Houde, ex-député de Sainte-Marie, l'a précédée il y a quelques années. Sa charité s'exerçait sans ostentation au bénéfice d'un grand nombre d'oeuvres charitables.

Les funérailles auront lieu mercredi le 21 septembre, à 9 heures a.m., à l'église Sainte-Gunegonde, et le départ du cortège funèbre se fera de la résidence de son gendre, M. Eugène Parent, au no 409 rue Mont-Royal est, à 8 heures 15 a.m.

Le Devoir offre ses condoléances à la famille en deuil.

Mgr Cassulo visite la ville de Hamilton

Hamilton, Ont., 19 (S.P.C.)—Les catholiques de Hamilton ont fait hier, un accueil enthousiaste au délégué apostolique, Mgr André Cassulo. Son Excellence était venue de Toronto en automobile. Une caravane de quelque trois cents voitures, décorées aux couleurs papales, s'était portée à sa rencontre. Une réception publique a été faite à Son Excellence, dans la cathédrale Saint-Patrick. Des citoyens éminents lui ont présenté des adresses.

Mgr Cassulo demeurera ici jusqu'à mercredi. Il ira ensuite visiter les cataractes du Niagara et puis il se rendra à Kitchener. Sa prochaine visite sera dans le diocèse de London.

Mort du Dr Emile Dupont

Saint-Grégoire de Montmorency, 19 (D.N.C.) — Le Dr Emile Dupont est mort. Lui survivent: sa femme, née Eva Laberge, et cinq enfants, dont un fils: Wheeler Dupont, élève finissant au collège de Sainte-Anne et quatre filles, Mesdemoiselles Mathilde, Marie-Adèle,

On achèterait les obligations suivantes:

- 5 % Algoma Steel 1862
5 1/2 % Cie Générale du Port de Chicoutimi
7 % Ciment National
6 % et 6 1/2 % Baillargeon Express
6 1/2 % Regent Knitting Mills
6 % Brasserie Frontenac
5 % Dominion Iron & Steel 1929 et 39
7 % Lamontagne Ltd.
CASIER POSTAL 158 MONTREAL

Mariette et Marie-Paule Dupont. Le défunt était aussi le frère de M. Auguste Dupont, de Montréal, de M. Théophile Dupont, de Saint-Jean-Port-Joli et de Messieurs Saluste Deschênes, Napoléon Ouellet, et Louis Blanchet, de Saint-Jean-Port-Joli. Il était le cousin de Sa Grandeur Mgr O.-E. Mathieu, archevêque de Regina, et de Mgr J.-E. L. Bérger, P.D., curé de Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Le mouvement des navires

L'American Trader, American Merchant Line, de Londres, arrive à New-York aujourd'hui. Le Cedric, White-Star, de Liverpool, arrive à New-York aujourd'hui. Le Majestic, White-Star, de Southampton, arrive à New-York aujourd'hui. Le Minnewaska, Atlantic Transport de Londres, arrivera New-York aujourd'hui. Le Suffren, de la Cie Générale Transatlantique, du Havre, arrivera à New-York aujourd'hui. Le Seydlitz, du Lloyd allemand, de Hambourg, arrive à New-York aujourd'hui. Le Contre Rosso, Lloyd Sabauda, de Naples, arrivera à New-York demain.

Aux fêtes de Terrebonne

Le grand banquet offert hier soir, aux citoyens de Terrebonne, à l'occasion des fêtes du deuxième centenaire, a été servi par la maison Dupuis Frères, de Montréal, sous la direction de M. Abel Bois. Parmi les invités à la table d'honneur on remarquait M. Narcisse Dupuis, ancien élève du collège Mas-

PETITES AFFICHES Tarif TOUTES DEMANDES — Location Maisons, chambres, magasins, etc. — A vendre, Perdu, Trouvé, etc. — 1 sou le mot, minimum 25 sous. — La même annonce, un mois, remise de 50%. — NAISSANCES, DECES, MESSSES, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion. — CARNET MONDAIN, etc. — \$1.00 par insertion.

COLLEGE DE BARBIER Voulez-vous occuper une excellente position avec le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent. Système moderne. Position assurée, pourcentage payé. Apprenant. S'adresser: Moler Barber College, 92 St-Laurent, 1-3-2.

TERRAINS A VENDRE TERRAINS vacants et terrains bâtis à vendre: Chemin Ste-Catherine: 200,000 pds; Boulevard Gouin: 150,000 pds; Rue LaSalle, Malouinville: 10,000 pds; A. Laurent, à Villerville, etc. Informations: Crépeau et Crépeau, notaires, 1422 rue Vialation, Tél. Cherrier 7744. 1-3-2.

ARGENT A PRETER A. JETTE & CIE, 50 Notre-Dame ouest, 52 courtiers en immeubles, experts en propriétés. Etablis 1885. Prêts première et deuxième hypothèques. Acheteurs hypothèques, balance de prix de vente. 10-7-27

MARCHAND DE TABACS A. MEUNIER 359, Rachel E. — Bélair 7756 Tabacs et cigarettes — SPECIALITES — Oubour, Queen, Rouge, Grand Dutch 5 lbs \$11.10. Liste de prix sur demande. 31-3-28

ANNONCES MUNICIPALES AVIS DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Bureau du Notaire, No 7165 Christophe-Colum, pour permission d'installer une chaudière à vapeur pour chauffer sur les lieux, subdivisions Nos 169-174, du quartier Montclair, rue Villery, entre Garnier et Delandière. Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours, à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité. Montréal, 19 septembre 1927.

AVIS DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Bureau du Notaire, No 702 des Inspecteurs, pour permission d'installer un réservoir à gazoline pour usage personnel sur le lot No P. 084, quartier St-Joseph, coin St-Antoine & Inspecteurs. Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité. Montréal, 19 sept. 1927.

Le JAMBON ROULE CONTANT est populaire parce qu'il est LE MEILLEUR Exigez-le. Pour nos clients de la campagne: 52-57 marché Bonsecours.

ANTIKOR-LAURENCE ENLEVE PROMPTEMENT LES CROUS VERRUES et DURILLONS. SÛR, EFFICACE, SANS DOULEUR. EN VENTE PARTOUT 25c par boîte. FRANCO PAR LA POSTE. PHARMACIE LAURENCE MONTREAL

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL On a "souvent besoin d'un plus "fermé" que soi" --dirait Lafontaine

Avocat Eugène Simard, b. a., l.l.l. IMMEUBLE "SAUVEGARDE" 92, Notre-Dame Est — Montréal Notaire Horace Lippé Placements d'argent — successions — Administration de propriétés, etc. 11, PLACE D'ARMES — MONTREAL Professeur LeBlond de Brumath Bachelier des Universités de France et Laval Officier d'Académie — Auteur Préparation à l'étude de la médecine, du droit, de l'art dentaire, de la pharmacie et aux diplômes d'instituteur. 259, rue ONTARIO E. Economie? Cesser d'annoncer pour économiser c'est agir comme celui qui arrêterait sa montre pour sauver du temps. 30 rue St-Jacques — Montréal Professeur René Savoie, I.C.I.E. Bachelier en art et sciences appliquées Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire Cours classiques, commerciaux, leçons privées 696 SHERBROOKE OUEST. Tél. Uptown 4953 Cours préparatoire du professeur

Chronique de l'A. C. J. C.

Organe du Comité régional de Montréal

Secrétariat, 681, rue Lagacochetière Est — Téléphone: Cherrier 5990.

MOT D'ORDRE DE LA SEMAINE: Présidents, soyez à la Broquerie, dimanche prochain.

PRÉSIDENTS!

Dimanche prochain, à la villa La Broquerie, à Boucherville, les présidents des cercles de la région de Montréal seront en réunion. La journée débutera par une messe de communion et le reste du jour sera consacré à l'étude, l'étude qui précède l'action. Loin de la ville bruyante, dans un silence favorable à la réflexion, des idées seront scrutées, des projets, discutés, des mots d'ordre, émis, pour donner à l'A. C. J. C. dans le diocèse un ferme élan vers des réalisations plus généreuses.

La réunion annuelle des présidents prend déjà des allures de tradition, et ses fruits toujours plus nombreux, de même que l'accroissement constant de nos besoins, nous lui font souhaiter continuation et progrès. Aussi espérons-nous que tous nos présidents feront preuve de ponctualité dimanche prochain.

«La jeunesse est le temps des folies», répète-t-on en guise de consolation à la vue de la course frénétique de nos jeunes gens vers la jouissance. Et, si les «vieux» l'absolvent, comment ne trouverait-elle pas d'excuses à ses péchés, cette jeunesse qui est sollicitée jusqu'à l'obsession par le plaisir aux infinis reflets, qu'on fait miroiter savamment sous ses yeux? Le XXème siècle nous fait, à nous, les jeunes, de telles conditions que le devoir devient surhumain et le sacrifice, répugnant. C'est pourquoi la charité fond avec les coeurs qui la contenaient en germe; c'est pourquoi l'on se laisse glisser selon la pente de ses inclinations perverses, selon la mode, dans l'ignorance totale des tâches qui nous réclament et des joies vivifiantes du devoir accompli. Voilà la génération de demain...

La vertu serait donc appelée à disparaître? Pas du tout, car il reste encore des hommes de bonne volonté et l'A. C. J. C. est heureuse de qualifier ses membres comme tels. Mais, la simple bonne volonté est loin de suffire à arrêter l'oeuvre des champions du vice. «Les apôtres ne se combattent qu'avec des apôtres», et si le mal nous enserme toujours plus fortement de ses tentacules, c'est que les apôtres sont insuffisants en qualité et en quantité! Comprendons-le donc: IL NOUS FAUT DES APOTRES! C'est plus que jamais le temps d'en préparer!

Agissons en facilitant à l'A. C. J. C. son oeuvre formatrice. Agissons, nous membres de cercles, sans perdre un seul instant de ce temps précieux qui nous échappe. Et nous, présidents, nous devons être un modèle digne de l'imitation de nos dirigés, dans ce noviciat à l'apostolat qu'est l'A. C. J. C. Notre vie doit être une preuve de la supériorité du programme *piété, étude, action*, bien compris, et intégralement vécu.

Pour le mieux comprendre, ce programme, nous l'étudierons ensemble à la Broquerie, dimanche prochain, où nous avons rendez-vous.

Paul MAILLOUX, président de l'Union régionale.

A PIERRE

C'est avec raison que tu te plains d'être seul: «Si j'avais quelqu'un pour m'encourager, me stimuler, m'aider, il me secourrait, j'aurais fait quelque chose». Il est pratiquement impossible pour un jeune homme d'essayer seul de changer son genre de vie, de surmonter sa nature rebelle de toute son habitude à ces grands et constants efforts que demande le travail intellectuel, de discipliner avec persévérance sa volonté, afin de marcher en catholique qui s'affirme vers le bel idéal tracé.

Un soir, il décide de mieux employer sa vie, au milieu de ses amusements futiles, il vient de sentir son inutilité d'une façon plus frappante qu'à l'ordinaire. Il s'endort en faisant toutes sortes de beaux rêves, si beaux que c'est à faire pleurer d'attendrissement. Le lendemain, il refuse de sortir avec ses amis et passe la soirée à chercher la manière d'agir; après de longues heures de réflexion et de rêverie il adopte peut-être un plan. Alors, à demain, se dit-il. Mais demain, survient des empêchements, c'est encore remis, et ses compagnons d'ennui ont le temps de l'entraîner aux distractions ha-

Aux présidents

PROGRAMME DE DIMANCHE

A 8 h. a.m. précises: Départ en autobus de la Place d'Armes.

Messe de communion à l'arrivée. Sermon par M. l'abbé E. Choquet, aumônier du cercle Landry.

Déjeuner.

Séance d'étude: Les devoirs du président par L. Danis.

Discussion générale.

Dîner.

Récréation.

Séance d'étude: Mots d'ordre de l'année.

Salut du Saint-Sacrement.

Retour à Montréal pour le souper.

Le meilleur motif d'absence ne vaut pas une présence.

Feuilleton du "Devoir"

L'Héritage de Claire

par Mme Charles PERONNET

38 (Suite)

Et maintenant qu'il avait en effet disparu, un grand frisson de crainte la secouait tout entière.

Certes l'orgueilleuse fille avait souvent murmuré contre le ciel, elle n'avait conservé de la religion que les pratiques indispensables; mais, à ce moment d'angoisse, la foi profonde de son enfance, l'héritage sacré de ses aïeux chrétiens, cette foi se réveilla ardemment dans son âme, et ce fut d'un coeur suppliant qu'elle cria vers Dieu:

— Seigneur, que tout arrive... que tout nous manque... que nos biens soient dissipés et notre orgueil humilié; mais que mon frère n'ait point attenté à sa vie, qu'il ne

se soit point détourné de Vous à jamais!

Accablée par la douleur, Mademoiselle Delphine était étendue à demi-défaillante dans un fauteuil et Claire, n'osant ni la quitter, ni lui parler, demeurait immobile à ses côtés, considérant machinalement cette grande chambre luxueuse qu'elle voyait pour la première fois.

Peut-être quelque Salvaire rallié aux idées nouvelles, l'avait-il fidèlement suivi le goût de son époque, car les meubles d'acajou massif, les cisures de cuivre doré dataient du premier Empire. Claire considérait avec un intérêt d'artiste les consoles aux pieds fuselés, la pendule à colonne, ornée de bran-

Invitation pressante

Une invitation pressante est faite à ceux qui n'ont pas encore eu la chance de faire une retraite formée cette année, de se joindre aux membres du cercle La Haye, qui feront la leur le 6 octobre prochain à la Broquerie. On peut donner son nom au secrétariat régional, ch. 5990, entre 11 heures a.m. et 2 heures p.m., chaque jour. Qu'on se hâte, il ne reste plus que quelques places de disponibles.

montrer sa face hideuse. Si nous avons à faire face à ces maux c'est que notre pays pourrait comme un poisson. L'élite manque et il nous la faut pour combattre. Le but de l'A.C.J.C. c'est de la former. *Esto vir*: elle veut donner à la société des hommes qui rejettent "l'esprit d'arrivisme facile" ce désir de couler en paix une vie tranquille et inutile, des hommes qui disciplinent leur coeur, leur intelligence et leur âme pour réaliser un idéal, des hommes qui ont de sérieuses convictions et font tout en sorte pour y conformer avec persévérance leurs actes: des hommes de caractère.

Les moyens que l'Association demande à ses membres d'employer sont la piété, l'étude et l'action. Elle ne demande pas une "piété de milieu, d'entraînement, faite exclusivement de pratiques et d'habitudes ne donnant que des croyances vagues, un amour sans chaleur et des vertus sans racines, piété flasque, de routine", mais une piété intérieure qui fait comprendre que "les soi-disantes exigences" du catholicisme sont à la mesure de nos forces, une piété qui fait se recueillir et combattre par l'intelligence, la volonté et la sensibilité, les mauvaises tendances aussi bien que les passions; non pas une piété qui ne porte qu'à demander, mais qui sait aussi adorer, remercier, aimer fortement: une piété virile, base de tout le reste.

L'Association demande l'étude. Elle ne veut pas l'étude en dilettante, pour satisfaire la curiosité sur des questions inutiles; aux membres, non plus une étude faite uniquement à la séance du cercle. Elle veut l'étude chaque jour, consaillant suivie à la maison, l'étude sérieuse, utile, recherchée dans le but de servir la race et le pays.

L'Association demande l'action: que les membres s'entraident, s'encouragent; que partout où ils se trouvent leurs paroles et leurs actes donnent l'exemple ou soient une opposition au mal qui pourrait s'accomplir; qu'ils travaillent à secouer l'apathie, enlever des jeunes gens à la médiocrité, éclairer l'ignorance, etc.

Ne trouvez-tu pas que ce programme de l'A. C. J. C. est beau? Il répond à ton besoin; fais donc partie d'un cercle au plus tôt. Et si tu veux comprendre l'oeuvre, tu aimeras l'Association et tu aideras à lui faire du bien, tu voudras le devouer pour elle. Quand tu accompliras son programme et que tu le passionneras pour le développement, l'A. C. J. C. t'aura formé.

Robert PHILIE, du comité régional.

NOTES BREVES

La plupart de nos cercles ont tenu leurs activités.

Paroisse veut faire une bonne année, une année de réalisation.

Si nous mettons de la vigueur, de l'enthousiasme, de la persévérance dans notre travail, les résultats espérés seront certainement atteints.

Il faut être convaincu des avantages personnels à retirer de l'A. C. J. C. pour suivre à la lettre son programme.

Etes-vous de tous les mouvements lancés par votre comité central? Lisez-vous fidèlement et intelligemment le *Semeur*?

Prenez-vous une part active à la vie de votre région? Assistez-vous à TOUTES les réunions inter-cercles, congrès, etc, qu'organise votre comité régional?

Que faites-vous à votre cercle? Etes-vous fidèles à vos engagements? Comptez-vous pour UN?

Dans votre vie privée: faites-vous sincèrement de la piété, de l'étude et de l'action?

Le membre idéal de notre Association doit répondre oui à toutes ces questions. Camarade! comment y réponds-tu toi-même?

Le programme de l'A. C. J. C. paraît compliqué, mais en réalité, loin d'être encombrant, il facilite l'accomplissement intégral du devoir.

La première organisation régionale en date sera la journée de récollection de nos présidents.

Elle aura lieu dimanche prochain, le 25 septembre, à la villa La Broquerie, à Boucherville.

Le président est l'âme de son cercle, il en est la tête. Présidents, vous êtes RESPONSABLES de votre

groupe. Pas UN SEUL président ne peut marquer une si belle occasion d'étudier avec plus de soins les moyens à prendre pour conduire son cercle (ses camarades) au succès.

Nous avons actuellement trente-six cercles. Il nous faut trente-six présidents à Boucherville.

Le 28 septembre aura lieu la première réunion inter-cercle de l'année. Elle sera tenue chez nos amis du cercle Nazareth.

Les jeunes aveugles ont préparé un programme intéressant. Les deux sujets à l'ordre du jour sont: "L'A. David" et "L'aveugle et la société".

Folle! je n'ai besoin de personne. Et, s'enveloppant de la mante noire qui la faisait paraître plus grande, plus imposante aussi, Mademoiselle Delphine sortit sans un mot d'adieu. Demeurées seules la jeune fille et la servante se regardèrent avec inquiétude.

C'est encore un des tours de M. le Marquis, dit Mison en hochant la tête, chaque fois qu'il parait, il laisse après lui le souci et le chagrin; mais cette fois-ci, c'est pire que tout... jamais Mademoiselle n'avait été dans un état pareil. Dieu garde! Mamz'ette Claire, j'ai bien peur que nous ne soyons pas au bout de nos peines.

Mademoiselle Delphine entra deux heures après, pâle, hagarde, horriblement changée. D'un mot, elle expliqua qu'elle avait passé ce temps au bureau du télégraphe, espérant recevoir une réponse aux dépêches qu'elle avait expédiées dans plusieurs directions. Elle n'ajouta pas à quel point elle était inquiète du départ inopiné de Ludovic; mais son trouble était un aveu.

— Laissez-moi vous accompagner, ma cousine, vous n'êtes pas assez bien pour sortir seule!

— Tropic tard, il sera trop tard... Elle entra dans sa chambre, revêtit ses vêtements de sortie et descendit l'escalier en chancelant. Claire l'avait précédée et lui présentait, lorsqu'elle fut arrivée au bas, une tasse de café et un peu de pain.

— Essayez de manger, dit-elle avec douceur, vous serez plus forte. Mademoiselle de Salvaire tenta de porter le breuvage à ses lèvres; mais elle tremblait si fort, qu'elle dut s'y reprendre à plusieurs fois.

— Je ne me croyais pas si faible, dit-elle avec mépris: me voilà devenue une femmelette comme vous, Claire.

— Laissez-moi vous accompagner, ma cousine, vous n'êtes pas assez bien pour sortir seule!

— Quoi déjà! et je suis là à gé-

MAGASINS EATON

QU'EST-CE QU'UN

Complet "Specified"

Birkdale?

\$1,000.00 EN PRIX POUR LES MEILLEURES REPONSES

1er PRIX \$250.00 | 5 PRIX \$25.00

2ème PRIX 100.00 | 15 PRIX 10.00

75 PRIX de \$5.00

Concours ouvert aux dames et messieurs

Ecrivez à votre manière et dans votre langue, français ou anglais, ce que vous savez et ce que vous pensez des complets "Specified" BIRKDALE.

Expliquez pourquoi les complets "Specified" BIRKDALE sont appelés "Specified".

Pourquoi vous les choisiriez de préférence à d'autres complets au même prix ou à peu près. Pourquoi ils sont durables.

Pourquoi ils font bien.

Pourquoi les tissus employés dans les complets "Specified" BIRKDALE se distinguent par leur qualité et leurs dessins.

Comment vous savez que ces complets BIRKDALE sont d'une qualité exceptionnelle à 35.00.

REGLEMENTS DU CONCOURS

Les prix seront décernés suivant le mérite et la clarté des réponses.

Les réponses ne doivent pas excéder 200 mots.

Les gagnants seront choisis par un comité indépendant de juges dont les noms seront publiés en temps voulu. Les décisions des juges seront finales.

La Maison EATON se réserve le droit de publier tout article gagnant.

Les réponses devront arriver pour samedi, 22 octobre, 1927.

Un seul prix sera accordé au même concurrent.

Il serait préférable d'envoyer vos réponses après un examen personnel des complets "Specified" BIRKDALE.

Adressez vos réponses:

"Concours "BIRKDALE"

Rayon de la confection pour homme, 2ème étage.

T. EATON CO. DE MONTREAL

Tous ceux qui portent un complet de 40.00 à 50.00 devraient voir les complets "Specified" BIRKDALE à 35.00 qui invitent à la comparaison avec les complets de prix plus élevés. Ne craignez pas de demander des détails sur ces complets — tout renseignement vous sera donné avec plaisir et vous ne serez pas importuné pour faire un choix. Voyez nos annonces — des renseignements spéciaux seront donnés de temps à autre sur les complets "Specified" BIRKDALE. Cela vous sera utile pour rédiger vos réponses.

BIRKDALE est le nom donné à un certain groupe de marchandises pour hommes, toutes les séries de ce groupe, du complet aux chaussettes, étant à peu près de la même qualité, ce qui vous permet de choisir, pour votre habillement, des articles d'une qualité se convenant mutuellement. Chaque série présente une variété pour tous les goûts.

CONFECTION POUR HOMMES—DEUXIEME ETAGE—RUE STE-CATHERINE

THE T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

Convoctions

CE SOIR:

De La Manais: Réunion régulière du cercle à 8 h. p.m.

Des Ormeaux: Réunion régulière d'étude à 8 h. 15 p.m. Sujets: Impressions sur l'exposition mission-

naire de Joliette, par Guillaume Lévesque; travail secondaire par Roger Pontréand. Chronique du Semeur de juin, par Emile Labrie.

Landry: Réunion régulière d'étude à 8 h. p.m.

Le Moyne: Réunion régulière d'étude à 8 h. p.m. Rapport financier du dernier semestre par René Allard. Travail principal: L.A.C.J. C., son but, ses moyens, par Joseph Dansereau.

Sainte-Catherine: Réunion régulière d'étude à 8 h. 15 p.m. Débat: Pour et contre le tourisme, Philippe Ritchot et René Perrault.

Saint-Henri: Réunion spéciale à 8 h. p.m.

Saint-Viateur: Réunion régulière d'étude à 8 h. 30 p.m. Chronique par Paul Bolduc. Essai de psychologie, de l'immortalité du cinéma actuel par Robert Philie. Travail secondaire par Jacques St-Amant. MERCREDI:

Comité régional: Réunion régulière à 8 h. p.m.

Comité central: Réunion régulière à 8 h. p.m.

DIMANCHE

Saint-Henri: Réunion régulière d'étude à 9 h. a.m.

Tous les présidents: Journée de récollection à la Broquerie Boucherville.

Le Journal est imprimé aux Presses Populaires, 100, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE, 11, rue Notre-Dame Est, à Montréal. Propriétaire: GEORGES PELLETIER, administrateur: GEORGES PELLETIER.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages à Montréal d'œufs, de beurre et de fromage pour la semaine dernière, avec comparaison à ceux de la semaine précédente et à la même semaine de l'an dernier:

Semaine finissant	
1927	1926
Septembre	
17 au 18	
Oeufs, caisses 9,070	8,540 9,440
Beurre, boîtes 7,462	6,885 13,001
Fromage, mles 46,763	42,389 60,071

LES PRIX DU GROS FARINE

Le marché est sans changement, mais les cours sont plus fermes, ce matin.	
Voici les prix cotés par la maison Elzébet Turgeon pour la farine et les engrais alimentaires.	
Paiement 2 sacs:	
Première patente	\$8.20
Deuxième patente	\$7.60
Forêt à boulanger	\$7.40
Farine à pâtisserie	\$6.70

MEILLEURS PROFITS DE CANADIAN WOLLENS

Le rapport annuel de la Canadian Wolleens, Limited, pour l'exercice financier clos le 30 juin, est le meilleur depuis cinq ans. Cependant, le président déclare qu'il aurait fallu une somme additionnelle de \$30,000 pour une dépréciation adéquate sur les bâtiments et la machinerie.

LA MATINEE A LA BOURSE

LES VEDETTES INDUSTRIELLES S'ALOURDISSENT, MAIS RECUPERENT UNE PARTIE DE LEURS PERTES. Dans l'ensemble, du moins pour les vedettes de la semaine dernière, les cours étaient assez fermes à l'ouverture, puis ils s'alourdisaient de plusieurs points au milieu de la séance.

RECETTES FERROVIAIRES

Les recettes brutes du chemin de fer National, y compris le Central Vermont Railway, mais à l'exclusion des lignes canadiennes à l'est de Lévis et de Diamond Junction, pour la semaine finissant le 14 septembre 1927, se chiffrent par \$4,487,715, comparativement à \$4,801,177 pour la même semaine de 1926.

LA RECOLTE DE BLÉ

D'après le Manitoba Free Press, le rendement de la récolte de blé des trois provinces de la Prairie sera de 424,318,135, soit huit millions de boisseaux en moins que le rapport du gouvernement public lundi.

EMPRUNT DE LA COMMISSION SCLAIRE

La Commission des Ecoles catholiques de Montréal, annonce la Gazette de Québec, demande des souscriptions pour un emprunt de \$2,200,000, 5 pour cent, 35 ans. La commission recevra des souscriptions jusqu'au 4 octobre.

EXCELLENT RAPPORT DE POWER CORPORATION

Le deuxième rapport annuel de Power Corporation of Canada Ltd. pour l'exercice financier clos le 30 juin, indique une grosse augmentation des revenus de la compagnie, qui a le contrôle de plusieurs entreprises hydro-électriques du Canada.

LE MARCHÉ DES OBLIGATIONS

Le service de la statistique de la maison René-T. Leclerc nous communique le relevé suivant des émissions d'obligations au Canada:

Déjà inscrites		Distribution géographique	
Etat	\$	Vendus au Canada	\$186,422,81
Provinces	70,968,500	aux E.-U.	113,119,666
Municipalités	371,000		
Gensmes de fer	92,567,000		
Sociétés	21,735,000		
Total		\$22,106,000	\$277,436,476

RENÉ-T. LECLERC

160, rue Saint-Jacques, Montréal. 74, rue Saint-Pierre, Québec.

GAINEAU POWER COMPANY

Obligations 1ère Hypothèque 5%—1956. Capital et intérêts semestriels (juin et décembre) payables au Canada et aux Etats-Unis. Titres de \$500 et \$1,000—au porteur ou nominatifs.

GAINEAU POWER COMPANY

Obligations or, première hypothèque 5% série, échéance 1956. Prix: 97 1/2 et intérêt pour rapporter plus de 5.16%.

HANSON BROS.

Fondée 1883. Valeurs de Placement. 160, rue St-Jacques, Montréal. Main 8071. Toronto. Ottawa.

UNITED SECURITIES LIMITED

Dividende sur actions privilégiées. Avis est par les présentes donné qu'un dividende d'un demi pour cent (1/2%) sur le capital-actions privilégié acquis de la "United Securities Limited", a été déclaré pour le trimestre se terminant le 30 septembre, payable le 1er octobre 1927 aux actionnaires inscrits à la clôture des opérations, le 23 septembre 1927.

BOURSE DE NEW-YORK

du chiffre des emprunts des courtiers ont aussi été des facteurs de baisse. Les industriels haut cotés ont le plus souffert de la baisse. Ainsi Commercial Solvents a dégringolé de près de six points, dès la première demi-heure.

A Wall Street

New-York, 19.—La tendance des cours était réactionnaire à l'ouverture de la séance. La dégringolade subite du General Motors à la fermeture de samedi a déclenché une avalanche d'ordres de vente.

LA SAUBEGARDE

Compagnie d'Assurance sur la Vie. La seule compagnie canadienne française d'assurance sur la vie.

COMPTABLES

LARUE & TRUDEL. Comptables agréés—Chartered Accountants. J. Art. La Rue, C.A. Eugène Trudel, C.A. Maurice Samson, C.A. Emile Beauvais, C.A. David Robillard, C.A. LARUE, TRUDEL & PICHÉ. Syndics et Liquidateurs. QUEBEC. MONTREAL.

P.A. GAGNON

Comptables agréés—Chartered Accountants. Chantre 308. Edifice "Montreal Trust". 11 Place d'Armes. Tél. Main 4912.

RELIEURS ET REGLEURS

VILLEMAIRE & FRERES. REGLAGE ET COUVERTURE A FEUILLES MOBILES DE TOUT GENRE. Edifice Chambre de Commerce. Harbour 3078-79. 17, St-Jacques.

GRAVEURS

ANTONIO ALLARD. AVOCAT ET PROCUREUR. 58, Notre-Dame ouest. Montréal. 6125 St-Denis. Calumet 521-4.

ASSURANCE

Normandin & Desrosiers. Courtiers en Assurances. 232, RUE SAINT-JACQUES. Tél. Main 3981-6553. Montréal.

BREVET D'INVENTION

RENE A. PIGEON & CO. 1676 RUE SAINT-DENIS (près Bibliothèque St-Sulpice). Brevets d'invention, marques de commerce, etc. PROTEGES EN TOUT PAYS. TEL. LANCASTER 7625. 19-9-28.

ENCADREURS, DOREURS

MORENCY FRERES, Limitée. DOREURE ET ENCADREMENT. 346, rue St-Catherine Est. - Tél. Est 3202. Succursale: 1255, McGill College (en bas St-Catherine). Gravures, Eaux fortes, Tableaux, Miroirs et Meubles d'Art. Restauration de Tableaux et Cadres anciens—Matériel d'Artistes. 6-8-28.

SAUCISSE

an porc frais. EXIGEZ-LA. Incontestablement la meilleure. Pour nos clients de la campagne: 55-57 marché Bonsecours.

Des soumissions

Le Bureau central de la commission scolaire catholique ayant décidé de faire construire une nouvelle école pour garçons dans Notre-Dame du Perpetuel-Secours, le secrétaire-trésorier de la commission fait présentement soumissionner la fourniture des matériaux de la nouvelle construction. Le secrétaire-trésorier recevra les soumissions jusqu'au 27 septembre à 3h. de l'après-midi, à son bureau, école du Plateau, 87, rue Sainte-Catherine ouest.

Les Prix d'Action Intellectuelle

Pour que la jeunesse s'applique avec ardeur aux travaux de l'esprit et à la culture de la langue française, l'Association catholique de la jeunesse offre au public, depuis 1920, des prix d'action intellectuelle de \$100 chacun.

Des soumissions

Le Bureau central de la commission scolaire catholique ayant décidé de faire construire une nouvelle école pour garçons dans Notre-Dame du Perpetuel-Secours, le secrétaire-trésorier de la commission fait présentement soumissionner la fourniture des matériaux de la nouvelle construction. Le secrétaire-trésorier recevra les soumissions jusqu'au 27 septembre à 3h. de l'après-midi, à son bureau, école du Plateau, 87, rue Sainte-Catherine ouest.

Les Prix d'Action Intellectuelle

Pour que la jeunesse s'applique avec ardeur aux travaux de l'esprit et à la culture de la langue française, l'Association catholique de la jeunesse offre au public, depuis 1920, des prix d'action intellectuelle de \$100 chacun.

Des soumissions

Le Bureau central de la commission scolaire catholique ayant décidé de faire construire une nouvelle école pour garçons dans Notre-Dame du Perpetuel-Secours, le secrétaire-trésorier de la commission fait présentement soumissionner la fourniture des matériaux de la nouvelle construction. Le secrétaire-trésorier recevra les soumissions jusqu'au 27 septembre à 3h. de l'après-midi, à son bureau, école du Plateau, 87, rue Sainte-Catherine ouest.

Les Prix d'Action Intellectuelle

Pour que la jeunesse s'applique avec ardeur aux travaux de l'esprit et à la culture de la langue française, l'Association catholique de la jeunesse offre au public, depuis 1920, des prix d'action intellectuelle de \$100 chacun.

Des soumissions

Le Bureau central de la commission scolaire catholique ayant décidé de faire construire une nouvelle école pour garçons dans Notre-Dame du Perpetuel-Secours, le secrétaire-trésorier de la commission fait présentement soumissionner la fourniture des matériaux de la nouvelle construction. Le secrétaire-trésorier recevra les soumissions jusqu'au 27 septembre à 3h. de l'après-midi, à son bureau, école du Plateau, 87, rue Sainte-Catherine ouest.

Les Prix d'Action Intellectuelle

Pour que la jeunesse s'applique avec ardeur aux travaux de l'esprit et à la culture de la langue française, l'Association catholique de la jeunesse offre au public, depuis 1920, des prix d'action intellectuelle de \$100 chacun.

GAINEAU POWER COMPANY

Obligations 1ère Hypothèque 5%—1956. Capital et intérêts semestriels (juin et décembre) payables au Canada et aux Etats-Unis. Titres de \$500 et \$1,000—au porteur ou nominatifs.

Filiale de l'International Paper Company, la Gaineau Power Company a dû modifier son programme initial de développement. En raison de la demande sans cesse accrue, elle a porté de 397,500 hp. à 443,500 hp. la puissance de ses usines, ce qui a entraîné une émission d'obligations supplémentaires.

Ces obligations comportent une 1ère hypothèque sur tous les biens présents et futurs de la Compagnie et ont priorité sur \$12,500,000 d'obligations 6%—1941, sur \$25,000,000 de capital privilégié et sur 500,000 actions de capital ordinaire. Ce dernier a une valeur marchande de plus de \$30,000,000.

Lorsque les travaux en cours seront terminés, on évalue les bénéfices nets annuels à au-delà de \$6,000,000 soit plus de 2 3/4 fois les intérêts sur les \$43,500,000 d'obligations 1ère hypothèque.

L'International Paper Company est le plus puissant producteur de papier à journal au monde et l'un des plus riches détenteurs de forces hydrauliques de l'Amérique du Nord.

Prix: 97.50 et l'intérêt—pour rapporter plus de 5.16%.

Disponibilité des titres vers le 5 octobre.

RENÉ-T. LECLERC

160, rue Saint-Jacques, Montréal. 74, rue Saint-Pierre, Québec.

AVOCATS

Aldéric Blain, L.L.L. Jean G. Blain, L.L.L. BLAIN & FAUTEUX. AVOCATS. Imm. Duluth, chambre 21. Main 3224. 58, rue Notre-Dame ouest. Montréal.

Vanier & Vanier. AVOCATS. Anstole Vanier. Tél. Havre 2341. Guy Vanier. 97 Saint-Jacques.

Jacques Cartier, L.L.L. Tél. Lanc. 7513. Jean Victor Cartier, L.L.L. L.-J. Barcelo, L.L.L. J.-Eug. Rivard, L.L.L.

Cartier, Barcelo et Rivard. AVOCATS. Chambre 702a, Immeuble "Power". 93, rue Craig ouest. Montréal.

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND. AVOCATS. Tél. Main 5154. 30, rue St-Jacques. P. St-Germain, L.L.L. L. Guérin, L.L.L. P. Raymond, L.L.L.

MAURICE DUPRE, L.L.L.C.R. AVOCAT ET PROCUREUR. Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent. Immeuble Mortin. 111, COTE DE LA MONTAGNE. Téléphones: 212 et 213. QUEBEC.

ANTONIO ALLARD. AVOCAT ET PROCUREUR. 58, Notre-Dame ouest. Montréal. 6125 St-Denis. Calumet 521-4.

ASSURANCE. Normandin & Desrosiers. Courtiers en Assurances. 232, RUE SAINT-JACQUES. Tél. Main 3981-6553. Montréal.

BREVET D'INVENTION. RENE A. PIGEON & CO. 1676 RUE SAINT-DENIS (près Bibliothèque St-Sulpice). Brevets d'invention, marques de commerce, etc. PROTEGES EN TOUT PAYS. TEL. LANCASTER 7625. 19-9-28.

ENCADREURS, DOREURS. MORENCY FRERES, Limitée. DOREURE ET ENCADREMENT. 346, rue St-Catherine Est. - Tél. Est 3202. Succursale: 1255, McGill College (en bas St-Catherine). Gravures, Eaux fortes, Tableaux, Miroirs et Meubles d'Art. Restauration de Tableaux et Cadres anciens—Matériel d'Artistes. 6-8-28.

SAUCISSE. an porc frais. EXIGEZ-LA. Incontestablement la meilleure. Pour nos clients de la campagne: 55-57 marché Bonsecours.

Des soumissions. Le Bureau central de la commission scolaire catholique ayant décidé de faire construire une nouvelle école pour garçons dans Notre-Dame du Perpetuel-Secours, le secrétaire-trésorier de la commission fait présentement soumissionner la fourniture des matériaux de la nouvelle construction. Le secrétaire-trésorier recevra les soumissions jusqu'au 27 septembre à 3h. de l'après-midi, à son bureau, école du Plateau, 87, rue Sainte-Catherine ouest.

Les Prix d'Action Intellectuelle. Pour que la jeunesse s'applique avec ardeur aux travaux de l'esprit et à la culture de la langue française, l'Association catholique de la jeunesse offre au public, depuis 1920, des prix d'action intellectuelle de \$100 chacun.

Des soumissions. Le Bureau central de la commission scolaire catholique ayant décidé de faire construire une nouvelle école pour garçons dans Notre-Dame du Perpetuel-Secours, le secrétaire-trésorier de la commission fait présentement soumissionner la fourniture des matériaux de la nouvelle construction. Le secrétaire-trésorier recevra les soumissions jusqu'au 27 septembre à 3h. de l'après-midi, à son bureau, école du Plateau, 87, rue Sainte-Catherine ouest.

Les Prix d'Action Intellectuelle. Pour que la jeunesse s'applique avec ardeur aux travaux de l'esprit et à la culture de la langue française, l'Association catholique de la jeunesse offre au public, depuis 1920, des prix d'action intellectuelle de \$100 chacun.

Des soumissions. Le Bureau central de la commission scolaire catholique ayant décidé de faire construire une nouvelle école pour garçons dans Notre-Dame du Perpetuel-Secours, le secrétaire-trésorier de la commission fait présentement soumissionner la fourniture des matériaux de la nouvelle construction. Le secrétaire-trésorier recevra les soumissions jusqu'au 27 septembre à 3h. de l'après-midi, à son bureau, école du Plateau, 87, rue Sainte-Catherine ouest.

Les Prix d'Action Intellectuelle. Pour que la jeunesse s'applique avec ardeur aux travaux de l'esprit et à la culture de la langue française, l'Association catholique de la jeunesse offre au public, depuis 1920, des prix d'action intellectuelle de \$100 chacun.

Des soumissions. Le Bureau central de la commission scolaire catholique ayant décidé de faire construire une nouvelle école pour garçons dans Notre-Dame du Perpetuel-Secours, le secrétaire-trésorier de la commission fait présentement soumissionner la fourniture des matériaux de la nouvelle construction. Le secrétaire-trésorier recevra les soumissions jusqu'au 27 septembre à 3h. de l'après-midi, à son bureau, école du Plateau, 87, rue Sainte-Catherine ouest.

Les Prix d'Action Intellectuelle. Pour que la jeunesse s'applique avec ardeur aux travaux de l'esprit et à la culture de la langue française, l'Association catholique de la jeunesse offre au public, depuis 1920, des prix d'action intellectuelle de \$100 chacun.

Des soumissions. Le Bureau central de la commission scolaire catholique ayant décidé de faire construire une nouvelle école pour garçons dans Notre-Dame du Perpetuel-Secours, le secrétaire-trésorier de la commission fait présentement soumissionner la fourniture des matériaux de la nouvelle construction. Le secrétaire-trésorier recevra les soumissions jusqu'au 27 septembre à 3h. de l'après-midi, à son bureau, école du Plateau, 87, rue Sainte-Catherine ouest.

Les Prix d'Action Intellectuelle. Pour que la jeunesse s'applique avec ardeur aux travaux de l'esprit et à la culture de la langue française, l'Association catholique de la jeunesse offre au public, depuis 1920, des prix d'action intellectuelle de \$100 chacun.

Des soumissions. Le Bureau central de la commission scolaire catholique ayant décidé de faire construire une nouvelle école pour garçons dans Notre-Dame du Perpetuel-Secours, le secrétaire-trésorier de la commission fait présentement soumissionner la fourniture des matériaux de la nouvelle construction. Le secrétaire-trésorier recevra les soumissions jusqu'au 27 septembre à 3h. de l'après-midi, à son bureau, école du Plateau, 87, rue Sainte-Catherine ouest.

Les Prix d'Action Intellectuelle. Pour que la jeunesse s'applique avec ardeur aux travaux de l'esprit et à la culture de la langue française, l'Association catholique de la jeunesse offre au public, depuis 1920, des prix d'action intellectuelle de \$100 chacun.

Des soumissions. Le Bureau central de la commission scolaire catholique ayant décidé de faire construire une nouvelle école pour garçons dans Notre-Dame du Perpetuel-Secours, le secrétaire-trésorier de la commission fait présentement soumissionner la fourniture des matériaux de la nouvelle construction. Le secrétaire-trésorier recevra les soumissions jusqu'au 27 septembre à 3h. de l'après-midi, à son bureau, école du Plateau, 87, rue Sainte-Catherine ouest.

Les Prix d'Action Intellectuelle. Pour que la jeunesse s'applique avec ardeur aux travaux de l'esprit et à la culture de la langue française, l'Association catholique de la jeunesse offre au public, depuis 1920, des prix d'action intellectuelle de \$100 chacun.

Des soumissions. Le Bureau central de la commission scolaire catholique ayant décidé de faire construire une nouvelle école pour garçons dans Notre-Dame du Perpetuel-Secours, le secrétaire-trésorier de la commission fait présentement soumissionner la fourniture des matériaux de la nouvelle construction. Le secrétaire-trésorier recevra les soumissions jusqu'au 27 septembre à 3h. de l'après-midi, à son bureau, école du Plateau, 87, rue Sainte-Catherine ouest.

Les Prix d'Action Intellectuelle. Pour que la jeunesse s'applique avec ardeur aux travaux de l'esprit et à la culture de la langue française, l'Association catholique de la jeunesse offre au public, depuis 1920, des prix d'action intellectuelle de \$100 chacun.

Des soumissions. Le Bureau central de la commission scolaire catholique ayant décidé de faire construire une nouvelle école pour garçons dans Notre-Dame du Perpetuel-Secours, le secrétaire-trésorier de la commission fait présentement soumissionner la fourniture des matériaux de la nouvelle construction. Le secrétaire-trésorier recevra les soumissions jusqu'au 27 septembre à 3h. de l'après-midi, à son bureau, école du Plateau, 87, rue Sainte-Catherine ouest.

Les Prix d'Action Intellectuelle. Pour que la jeunesse s'applique avec ardeur aux travaux de l'esprit et à la culture de la langue française, l'Association catholique de la jeunesse offre au public, depuis 1920, des prix d'action intellectuelle de \$100 chacun.

Des soumissions. Le Bureau central de la commission scolaire catholique ayant décidé de faire construire une nouvelle école pour garçons dans Notre-Dame du Perpetuel-Secours, le secrétaire-trésorier de la commission fait présentement soumissionner la fourniture des matériaux de la nouvelle construction. Le secrétaire-trésorier recevra les soumissions jusqu'au 27 septembre à 3h. de l'après-midi, à son bureau, école du Plateau, 87, rue Sainte-Catherine ouest.

Les Prix d'Action Intellectuelle. Pour que la jeunesse s'applique avec ardeur aux travaux de l'esprit et à la culture de la langue française, l'Association catholique de la jeunesse offre au public, depuis 1920, des prix d'action intellectuelle de \$100 chacun.

Des soumissions. Le Bureau central de la commission scolaire catholique ayant décidé de faire construire une nouvelle école pour garçons dans Notre-Dame du Perpetuel-Secours, le secrétaire-trésorier de la commission fait présentement soumissionner la fourniture des matériaux de la nouvelle construction. Le secrétaire-trésorier recevra les soumissions jusqu'au 27 septembre à 3h. de l'après-midi, à son bureau, école du Plateau, 87, rue Sainte-Catherine ouest.

Les Prix d'Action Intellectuelle. Pour que la jeunesse s'applique avec ardeur aux travaux de l'esprit et à la culture de la langue française, l'Association catholique de la jeunesse offre au public, depuis 1920, des prix d'action intellectuelle de \$100 chacun.

Des soumissions. Le Bureau central de la commission scolaire catholique ayant décidé de faire construire une nouvelle école pour garçons dans Notre-Dame du Perpetuel-Secours, le secrétaire-trésorier de la commission fait présentement soumissionner la fourniture des matériaux de la nouvelle construction. Le secrétaire-trésorier recevra les soumissions jusqu'au 27 septembre à 3h. de l'après-midi, à son bureau, école du Plateau, 87, rue Sainte-Catherine ouest.

Les Prix d'Action Intellectuelle. Pour que la jeunesse s'applique avec ardeur aux travaux de l'esprit et à la culture de la langue française, l'Association catholique de la jeunesse offre au public, depuis 1920, des prix d'action intellectuelle de \$100 chacun.

Des soumissions. Le Bureau central de la commission scolaire catholique ayant décidé de faire construire une nouvelle école pour garçons dans Notre-Dame du Perpetuel-Secours, le secrétaire-trésorier de la commission fait présentement soumissionner la fourniture des matériaux de la nouvelle construction. Le secrétaire-trésorier recevra les soumissions jusqu'au 27 septembre à 3h. de l'après-midi, à son bureau, école du Plateau, 87, rue Sainte-Catherine ouest.

LA VIE SPORTIVE

Ovila Lahaie bat les Syracusains

Le Neddleton de Syracuse l'emporte samedi par 11 à 8 — Le St-Eusèbe-Hochelaga gagne à son tour, hier, par 5 à 3 avec seulement deux coups sûrs — Masterson accorde 9 passes gratuites au premier — Sept doubles-jeux et un triple-jeu dans les deux joutes

Les officiers de la Ligue Indépendante méritent grandement dans l'acquisition de notre fameux lanceur canadien-français, Ovila Lahaie. Avec le support qu'il est en droit d'attendre des équipiers du Saint-Eusèbe-Hochelaga il est pratiquement invincible. Il le démontrera hier aux trois mille personnes qui se sont rendus à Guybourg, malgré un ciel plutôt menaçant. Il fit pendant la victoire pour l'équipe d'Ovila la Gauthier contre la forie équipée de 5 botteurs de Syracuse par 5 à 3, dans une joute remplie d'action de part et d'autre, et ne leur accordant que sept maigres hits bien espacés. Masterson ne fut pas très généreux au sujet de coups frappés en lieu sûr. Tilly Duplessis et Oscar Major furent les deux seuls à s'enregistrer dans la colonne des "H", en revanche il fut d'une libéralité exceptionnelle dans ses passes au premier but. Il en accorda 9. Ce fut la cause de sa défaite.

L'alignement du Saint-Eusèbe, tel que constitué présentement, forme un front difficile à franchir. Ovila Lahaie fit mordre la poussière à dix Syracusains. L'arrêt de Ray Cutter à la sixième manche et les deux doubles-jeux rapidement exécutés par les joueurs du camp intérieur du Hochelaga-Saint-Eusèbe furent de nature à mettre un frein à l'élan des visiteurs qui se montrèrent dangereux dans les dernières reprises tout particulièrement.

Le Neddleton sortit victorieux de la joute de samedi. Jerry Corey fut remplacé à la cinquième manche, par Saint-Denis avec le résultat de 8 à 4 en faveur des locaux. Chief a coutume de faire beaucoup mieux, car dans les trois dernières reprises les Syracusains comptèrent sept points sur ses balles rapides, mais semblant manquer de contrôle. Major frappa 3 trois-butts et 2 coups sûrs.

C'est dans cette joute que les botteurs de Syracuse firent 4 double-jeux, tandis que les joueurs de la Ligue Indépendante réussirent à en faire un en plus d'un triple jeu par la voie inaccoutumée que voici: Mullen attrape un "bunt" avant que la balle ne tombe. Il lance sans perdre une demi-seconde à Goudreau, au premier; celui-ci la renvoie à temps pour faire mourir le cœur qui s'était éloigné du second. C'est la première fois qu'une triple "curie" s'accomplit de cette manière, depuis l'organisation d'une ligue locale, c'est-à-dire depuis une trentaine d'années.

Les deux arbitres Eugène Payette et Ubaldo Rose ne faillirent à la bonne réputation qu'ils se sont taillée dans leurs sacrées tâches. Pour samedi et dimanche prochain les directeurs de la ligue mouvementant une forte garantie, vont venir la meilleure équipe de joueurs de couleur qui soit au États-Unis. Les Philadelphia Giants feront les frais de la joute de fin de semaine. Ovila Lahaie, Jerry Corey, Chief Saint-Denis et McCormick seront les artilleurs à qui les géants de couleur auront à faire face.

Voici les compositions et les som-maires des deux joutes:

JOUTE DE SAMEDI

SYRACUSE

Ab.	r.	h.	p.o.	a.	e.
Slake, c.	4	2	2	1	0
Ringwood, c.	5	2	3	3	4
Gurney, 2b.	5	2	3	4	0
Dear, c.g.	4	2	1	2	0
Kliest, 1b.	4	0	1	7	0
Wardle, c.	5	1	2	2	0
Printup, 3b.	4	2	2	2	0

SAINT-EUSEBE-HOCHELAGA

Ab.	r.	h.	p.o.	a.	e.
Laverrière, cf.	3	1	0	0	0
Cutter, 2b.	3	0	0	1	3
Saint-Pierre, lf.	2	0	0	1	0
Major, 3b.	4	1	0	1	2
Allard, rf.	3	0	0	3	0
Duplessis, c.	4	0	1	1	1
Boulerice, lf.	1	1	0	6	0
Lahaie, p.	2	1	0	0	1
Goudreau, 1b.	1	0	0	2	0

AUX COURSES

DU PARC DUFFERIN

Toronto, Ont., 19 — Résultat des courses de samedi au Parc Dufferin:

Première course, 8800, 2 ans, 5 furlongs—Thymon, 113, Abel, 2,90, 2,85, 2,35; Touchy, 106, Woodstock, 9,66, 8,00; Home, 103, Gowan, 8,40, 4,65; Temps 1:02 3-5. Little Flora, Sinaste, Surose et Merry Mount ont aussi couru.

Deuxième course, 8800, à réclamer, 3 ans et plus, 5 furlongs — Melva Rose, 100, Léonard, 84,55, 3,00, 2,50; Golden Answer, 103, Corbet, 6,95, 3,60; Isabel C, 106, Zucchini, 83,40. Temps, 1:01 1-5. Barrow, Glitter Goud, Flora, Tchadar et Saint-Quentin ont aussi couru.

Troisième course, 8800, à réclamer, 4 ans et plus, 6 1/2 furlongs — Hot Pepper, 106, Mann, 85,85, 3,75, 82,65; Miss Blaze, 101, Léonard, 7,30, 3,80; Lorelle, 109, Piccirilli, 82,80. Temps, 1:25 1-5. Upton, Spring Branch, Boxwood et Our Flat ont aussi couru.

Quatrième course, 8800, à réclamer, 3 ans, 6 1-2 furlongs — Miss Carow, 106, Zucchini, 82,55, 9,80, 84,20; Horaticho, 115, Abel, 83,85, 82,65; John W. Weber, 109, Mann, 2,65, Temps, 1:25 2-5. Magnus, Belascoain, Golden Twi ont couru.

Cinquième course, 81,500, Dufferin Park Handicap, 3 ans et plus, 1-16 mile — Wheatstick, 112, J. Mann, 81,25, 84,65, 2,65; Deputee, 110, Taylor, 3,55, 2,65; North Beauty, 106, Zucchini, 2,50. Temps, 1-32 3-5. Amer Ra, Fred Nubner, Arsicid ont aussi couru.

Sixième course, 8800, à réclamer, 3 ans et plus, 6 1-2 furlongs — Seapen, 112, Zucchini, 5,40, 2,95, 2,70; Leaside, 107, Abel, 3,95, 3,40; Yorkie Prince, 102, Snyder, 85,70, Temps, 1:25 2-5. Thornton, Tmicky, Take-off, Heretrix ont couru.

Septième course, 8800, à réclamer, 3 ans et plus, 1-16 mile — King's Ransom, 112, Abel, 84,20, 2,70, 2,40; Duckling, 107, Leonard, 83,20, 2,70; Impossible, 112, Murphy, 83,30. Temps, 1:34. Lady Es-

LES SERIES DE LA LIGUE DE LA CITE

LES CHAPPIES TRIOMPHENT DU ST-LAURENT TANDIS QUE ST-JEROME EST DECLASSE PAR LE CLUB AHUNTSIC — UN ACCIDENT A EDDIE CREVIER — MANTHA SE DISTINGUE AU BATON

Les partisans de la Ligue de baseball de la Cité ont été témoins d'une intéressante joute hier après-midi au terrain du Shamrock alors que les Chappies en sont venus aux prises avec le Saint-Laurent et après un rude duel les Noirs sont sortis victorieux par un résultat de 6 à 4. A la suite de la victoire des Nègres le club Chappies et Saint-Laurent sont sur un pied d'égalité pour la deuxième position.

Le club Ahuntsic, qui est en tête de la ligue, a remporté une victoire facile sur le Saint-Jérôme qu'il a défait par 12 à 3 dans la première joute à l'affiche.

Au cours de la deuxième partie, Eddie Crevier, qui est retourné au Saint-Laurent, est venu en collision avec Larivière alors que ces deux joueurs tentaient d'attraper une balle frappée par Forbes. Crevier resta étendu sur le terrain pendant quelques secondes mais il put cependant continuer la partie.

Sylvio Mantha fut le joueur le plus en évidence car sur quatre apparitions au bâton il frappa un coup de trois buts, deux coups simples et un coup sacrifié.

HOCHELAGA-ST-EUSEBE

Ab.	r.	h.	p.o.	a.	e.
Cutter, 2b.	3	1	2	1	0
Laverrière, c.	3	1	0	1	0
Major, c.g.	5	1	4	5	4
Saint-Pierre, c.g.	4	2	2	1	0
Goudreau, 1b.	5	0	0	7	2
Mullen, r.	4	1	1	8	2
Allard, c.d.	4	0	0	0	0
Singer, 3b.	4	1	2	1	0
Corey, l. c.d.	3	1	1	2	1
Saint-Denis, l.	1	0	0	4	0
Yvon, 2b.	2	0	0	1	0

SAINT-JEROME

Ab.	r.	h.	p.o.	a.	e.
Dufresne, cf.	4	0	1	5	0
Charette, cf.	4	0	1	0	0
Doyle, rf.	4	1	0	1	2
Silver, 3b.	2	1	0	2	0
Fogg, p.	5	1	2	0	3
Kenny, 2b.	2	0	0	2	0
Miller, 1b.	2	0	1	8	0
Riopel, c.	3	0	1	5	2
Pelletier, ss.	3	0	0	1	4

AHUNTSIC

Ab.	r.	h.	p.o.	a.	e.
Papineau, 2b.	5	0	1	1	0
Pipeon, rf.	4	1	1	0	0
Bowden, c.	5	2	2	8	2
Calvert, ss.	2	2	1	3	4
Carrier, cf.	4	1	0	4	0
Healy, 1b.	3	3	1	8	0
Mantha, 3b.	3	3	3	1	0
Smith, lf.	2	0	0	0	0
Yarnell, lf.	1	0	0	0	0
Galkin, p.	4	0	2	1	2

SOMMAIRE

Coups de 2 buts: Bowden, Mantha, Pigeon, Charette. Coups de 3 buts: Mantha, Smith, Carrier, Pigeon. Buts sur balles de Fogg: 5; de Galkin, 11. Retirés au bâton: par Fogg, 5; par Galkin, 9. Mauvais lancé, Fogg (2). Balle passé, Bowden. Laissés sur les buts: Saint-Jérôme, 13. Ahuntsic, 8. Arbitres: Bruneau et McEwen.

DEUXIEME PARTIE

CHAPPIES

Ab.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Forbes	4	2	2	1	2
Parpelli	4	1	2	1	0
Hobson	5	0	2	3	7
Latimore	3	1	1	7	2
Perry	4	1	1	1	1
Jackson	4	0	0	1	0
Lambertus	4	0	0	0	0
Carr	4	1	2	1	0
Dillard	3	0	1	1	2

ST-LAURENT

Ab.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Larivière	3	1	0	0	0
Taillefer	2	0	0	0	2
Rochon	4	0	2	1	0
Cardinal	4	1	1	6	1
Gohier	4	1	1	0	0
Newton	4	0	0	7	0
Cousineau	4	0	0	1	1
Crevier	4	1	1	5	5
Chapman	3	0	0	2	1
xChimmings	1	0	0	0	0

LE CLASSEMENT DES EQUIPES

NATIONALE

G.	P.	P.C.	
Pittsburg	87	53	621
New-York	84	59	587
St-Louis	83	59	585
Chicago	80	63	559
Cincinnati	68	71	489
Brooklyn	59	82	418
Boston	56	86	394
Philadelphia	48	92	343

AMERICAINE

G.	P.	P.C.	
New-York	104	42	712
Philadelphia	84	58	592
Washington	75	66	532
Detroit	75	67	528
Chicago	65	78	455
Cleveland	62	79	440
St-Louis	57	85	401
Boston	47	94	333

INTERNATIONALE

G.	P.	P.C.	
Buffalo	112	56	667
Syracuse	102	66	607
Newark	90	77	539
Toronto	89	78	533
Baltimore	85	82	509
Rochester	81	86	485
3-5 Amers Ra, Fred Nubner, Arsicid ont aussi couru.	66	100	398
Reading	43	123	259

ASSOCIATION AMERICAINE

G.	P.	P.C.	
Milwaukee	93	65	589
Kansas City	93	65	589
Minneapolis	86	67	579
St-Paul	84	73	535
Indianapolis	84	73	535
Louisville	60	98	380
Columbus	57	102	358

Les partisans de la Ligue de baseball de la Cité ont été témoins d'une intéressante joute hier après-midi au terrain du Shamrock alors que les Chappies en sont venus aux prises avec le Saint-Laurent et après un rude duel les Noirs sont sortis victorieux par un résultat de 6 à 4. A la suite de la victoire des Nègres le club Chappies et Saint-Laurent sont sur un pied d'égalité pour la deuxième position.

Le club Ahuntsic, qui est en tête de la ligue, a remporté une victoire facile sur le Saint-Jérôme qu'il a défait par 12 à 3 dans la première joute à l'affiche.

Au cours de la deuxième partie, Eddie Crevier, qui est retourné au Saint-Laurent, est venu en collision avec Larivière alors que ces deux joueurs tentaient d'attraper une balle frappée par Forbes. Crevier resta étendu sur le terrain pendant quelques secondes mais il put cependant continuer la partie.

Sylvio Mantha fut le joueur le plus en évidence car sur quatre apparitions au bâton il frappa un coup de trois buts, deux coups simples et un coup sacrifié.

HOCHELAGA-ST-EUSEBE

Ab.	r.	h.	p.o.	a.	e.
Cutter, 2b.	3	1	2	1	0
Laverrière, c.	3	1	0	1	0
Major, c.g.	5	1	4	5	4
Saint-Pierre, c.g.	4	2	2	1	0
Goudreau, 1b.	5	0	0	7	2
Mullen, r.	4	1	1	8	2
Allard, c.d.	4	0	0	0	0
Singer, 3b.	4	1	2	1	0
Corey, l. c.d.	3	1	1	2	1
Saint-Denis, l.	1	0	0	4	0
Yvon, 2b.	2	0	0	1	0

SAINT-JEROME

Ab.	r.	h.	p.o.	a.	e.
Dufresne, cf.	4	0	1	5	0
Charette, cf.	4	0	1	0	0
Doyle, rf.	4	1	0	1	2
Silver, 3b.	2	1	0	2	0
Fogg, p.	5	1	2	0	3
Kenny, 2b.	2	0	0	2	0
Miller, 1b.	2	0	1	8	0
Riopel, c.	3	0	1	5	2
Pelletier, ss.	3	0	0	1	4

AHUNTSIC

Ab.	r.	h.	p.o.	a.	e.
Papineau, 2b.	5	0	1	1	0
Pipeon, rf.	4	1	1	0	0
Bowden, c.	5	2	2	8	2
Calvert, ss.	2	2	1	3	4
Carrier, cf.	4	1	0	4	0
Healy, 1b.	3	3	1	8	0
Mantha, 3b.	3	3	3	1	0
Smith, lf.	2	0	0	0	0
Yarnell, lf.	1	0	0	0	0
Galkin, p.	4	0	2	1	2

SOMMAIRE

Coups de 2 buts: Bowden, Mantha, Pigeon, Charette. Coups de 3 buts: Mantha, Smith, Carrier, Pigeon. Buts sur balles de Fogg: 5; de Galkin, 11. Retirés au bâton: par Fogg, 5; par Galkin, 9. Mauvais lancé, Fogg (2). Balle passé, Bowden. Laissés sur les buts: Saint-Jérôme, 13. Ahuntsic, 8. Arbitres: Bruneau et McEwen.

DEUXIEME PARTIE

CHAPPIES

Ab.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Forbes	4	2	2	1	2
Parpelli	4	1	2	1	0
Hobson	5	0	2	3	7
Latimore	3	1	1	7	2
Perry	4	1	1	1	1
Jackson	4	0	0	1	0
Lambertus	4	0	0	0	0
Carr	4	1	2	1	0
Dillard	3	0	1	1	2

ST-LAURENT

Ab.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Larivière	3	1	0	0	0
Taillefer	2	0	0	0	2
Rochon	4	0	2	1	0
Cardinal	4	1	1	6	1
Gohier	4	1	1	0	0
Newton	4	0	0	7	0
Cousineau	4	0	0	1	1
Crevier	4	1	1	5	5
Chapman	3	0	0	2	1
xChimmings	1	0	0	0	0

LE CLASSEMENT DES EQUIPES

NATIONALE

G.	P.	P.C.	
Pittsburg	87	53	621
New-York	84	59	587
St-Louis	83	59	585
Chicago	80	63	559
Cincinnati	68	71	489
Brooklyn	59	82	418
Boston	56	86	394
Philadelphia	48	92	343

AMERICAINE

G.	P.	P.C.	
New-York	104	42	712
Philadelphia	84	58	592
Washington	75	66	532
Detroit	75	67	528
Chicago	65	78	455
Cleveland	62	79	440
St-Louis	57	85	401
Boston	47	94	333

INTERNATIONALE

G.	P.	P.C.	
Buffalo	112	56	667
Syracuse	102	66	607
Newark	90	77	539
Toronto	89	78	533
Baltimore	85	82	509
Rochester	81	86	485
3-5 Amers Ra, Fred Nubner, Arsicid ont aussi couru.	66	100	398
Reading	43	123	259

ASSOCIATION AMERICAINE

G.	P.	P.C.	
Milwaukee	93	65	589
Kansas City	93	65	589
Minneapolis	86	67	579
St-Paul	84	73	535
Indianapolis	84	73	535
Louisville	60	98	380
Columbus	57	102	358

UN AUTRE POUR BABE RUTH

New-York, 19. Babe Ruth est en train d'égaliser son record de 1921 pour le nombre de coups de circuit car dans la joute d'hier le Bambino a envoyé la balle dans les estrades du champ de droite, comptant ainsi son cinquième triplé consécutif depuis l'ouverture des séries.

Les sports à l'Université de Montréal

Avec l'ouverture des cours, l'Université de Montréal commence sa saison sportive. Nos étudiants sont connus du public comme étant très actifs dans les sports et il est à espérer qu'ils sauront continuer à se montrer dignes d'encouragement cette année.

Le souvenir des défunts

S. G. MGR DESCHAMPS A PRESIDE LA CEREMONIE ANNUELLE AU CIMETIERE DE LA COTE DES NEIGES HIER — LES SERMONS

Une grande foule a fait le pèlerinage au cimetière de la Côte-des-Neiges, hier après-midi, pour honorer les morts. La cérémonie a été présidée par Mgr l'auxiliaire, assisté de M. l'abbé Romuald Chayer de l'archevêché et de M. l'abbé Camille Poisson, vicaire à Saint-Charles de Montréal.

Du monticule où s'élève le Calvaire du cimetière, M. l'abbé Arthur Deschamps, aumônier de la Maison mère des Soeurs de Jésus-Marie, à Outremont, a parlé aux pèlerins de leurs morts, et M. l'abbé William-Michael Ryan, professeur au Collège de Montréal a repris le thème en anglais.

La cérémonie s'est terminée par le chant du Libéra et la bénédiction du champ par Mgr l'auxiliaire.

M. L'ABBE DESCHAMPS

Notre pèlerinage: à la cité des morts est un bel acte de foi et un grand acte de charité, dit le prédicateur: un bel acte de foi à l'existence du purgatoire qui répond à l'une des plus raisonnables exigences de notre esprit, un grand acte de charité qui élève l'âme à une reconnaissance de notre coupable. Ceux qui sont tombés dans la lutte contre la mort après des années au service loyal de Dieu et du pays, ont emporté avec eux des faiblesses, des misères, des fautes légères. L'oeuvre de la justice divine est de ne rien laisser passer d'imparfait sans punition; mais l'oeuvre de la miséricorde est de doser ses rigueurs à la légèreté de la faute et à la faiblesse du coupable.

Il y aura donc une expiation possible au-delà du tombeau, dans un lieu et dans un état, où les âmes recevront d'elles-mêmes, par des honneurs, des souffrances et des angoisses, et se rempliront de Dieu par des actes d'adoration, de regret, d'amour, jusqu'à ce qu'elles soient jugées assez pures pour habiter un ciel qu'elles ne dépareraient pas.

L'enseignement infallible de l'Eglise nous assure que nous pouvons aider ces âmes à payer les dettes qui leur interdisent pour un temps l'entrée du paradis, et nous en connaissons les moyens. La sainte messe, surtout, où Jésus intercéde à notre place dans un sacrifice qui peut être nôtre si nous sommes unis à celui qui l'offre.

Nous savons de plus que pour intercéder en faveur de quelqu'un il faut être agréable à celui que l'on invoque et lié à celui en faveur de qui l'on intercéde. Soyons en état de grâce, et alors, Dieu nous écouterait comme ses vrais enfants et les vrais frères des âmes du Purgatoire qui vivent elles aussi de la vie d'union à Dieu. Et pour augmenter cette puissance d'intercession, n'avons-nous pas l'Eucharistie, et l'aumône?

"N'avons-nous pas la prière, pour forcer la main de Dieu, la prière indulgente: chemin de croix, rosaire, office des morts, prière en famille, prière des enfants et des malades?"

Et puisque les trépassés souffrent d'une carence de mortification, de pénitence, d'amour, pour solder leur déficit, offrons à la justice divine nos peines, nos travaux, nos devoirs d'état.

Ainsi en contribuant à peupler le ciel, nous enrichissons la terre car les "âmes" impuissantes pour elles-mêmes peuvent tout pour notre salut dans le temps et notre gloire dans l'éternité.

Elles nous donnent déjà un accomplissement par la leçon de l'avertissement qu'elles nous réservent dans ce cimetière: ce que nous sommes aujourd'hui vous le serez demain, éternel-elles, pensez à votre éternité, ce que nous endurons en ce moment vous pourrez le subir bientôt. Faites-vous des amis qui vous accompagneront dans les tabernacles éternels.

M. L'ABBE RYAN

"Ceux qui sont morts selon leur foi, dit M. l'abbé Ryan, sont allés à Dieu pour obtenir leur récompense. Quelques-unes de ces âmes baptisées n'étaient pas entièrement pures de toutes souillures et elles souffrent dans le purgatoire. Celles-là, nous pouvons les aider, c'est un devoir de charité pour nous. De nos jours, nous sommes tellement pris par les affaires, nous nous oublions facilement nos morts. Pourtant, il faut se souvenir que nous mourrons aussi un jour et que les âmes que nous aurons aidées pourront à leur tour nous soulager.

Réunion du conseil municipal

Le conseil municipal siégera demain après-midi. Cette réunion a été convoquée à la suite de l'opposition faite successivement par deux échevins, MM. Lalancette et Hoiland, à un rapport du comité exécutif recommandant un crédit pour l'achat de dix camions Mack au prix de \$5,300 chacun.

Lorsque M. Lalancette eut convoqué un next meeting sur ce sujet, M. Brodeur est allé le trouver immédiatement et lui a donné quelques explications qui paraissent satisfaisantes parce qu'il retirera son next meeting, mais immédiatement l'échevin Hoiland demanda un nouveau next meeting sur la question et refusa ensuite à M. Brodeur de le retirer malgré les explications de celui-ci. On dit que s'il s'était rendu à la demande du président du comité exécutif, un troisième échevin aurait appelé ce next meeting.

Quant aux autres sujets qui sont sur l'ordre du jour, la plupart datent de plusieurs semaines et quelques-uns de plusieurs mois.

Bethlen est malade

Vienne, Autriche, 19. (S.P.A.) — Le correspondant du journal Arbeiter Zeitung, à Budapest, mande que la santé du comte Bethlen, premier ministre de Hongrie, est fort précaire et qu'il sera forcé de se retirer des affaires avant trois mois.

Les élections irlandaises

COSSGRAVE ET DE VALERA SE TROUVENT SUR UN PIED D'EGALITE — ON NE PREVOIT PAS CEPENDANT QU'IL Y AIT DE CHANGEMENT DE GOUVERNEMENT — TOUS LES MINISTRES SONT REELUS — LE CHEF OUVRIER JONSSON EST DEFAIT

Londres, 19. — D'après les résultats connus hier soir de l'élection de jeudi dernier, les partis se trouvaient dans la situation suivante:

Table with 2 columns: Party name and Seats. Includes: Gouvernement (49), Fianna Fail (49), Indépendants (10), Travailleurs (11), Fermiers (4), Ligue Nationale (2), Ligue des ouvriers irlandais (1).

Le résultat connu pour 126 sièges sur 152, le gouvernement de coalition et l'opposition sont actuellement sur un pied d'égalité, avec chacun 63 sièges.

Tous les ministres ont été réélus. Le résultat est désappointant pour le gouvernement. Il a fait jusqu'à présent un gain net de sept sièges, mais cet avantage est contrebalancé par le fait que le parti Fianna Fail d'Eamon de Valera a gagné six sièges, et que James Larkin, un communiste, a été élu dans Dublin. La plupart des gains ont été réalisés aux dépens du parti travailliste, du parti agraire et de la Ligue Nationale. Le coup le plus rude pour le parti travailliste c'est la défaite de son chef, Tom Johnson, dans le comté de Dublin. C'est en même temps une perte pour le Daily Eieran, où, depuis cinq ans, M. Johnson avait fait de l'excellente besogne en dirigeant, pour ainsi dire, l'opposition.

Il se serait aliéné bien des sympathies récemment quand il a essayé de renverser le gouvernement. Le parti travailliste n'a plus maintenant un seul député parmi les vingt-trois de la ville de Dublin, à moins que ce ne soit Larkin, de la Ligue des ouvriers irlandais. Mais celui-ci est aussi opposé au parti travailliste officiel qu'il est opposé au gouvernement.

Le parti ministériel compte maintenant, avec ses partisans et les autres qui l'appuient, indépendants et fermiers, sur 58 députés; l'opposition, sur 51 députés. Le Fianna Fail a eu plus de succès que l'on ne prévoyait généralement. Ça serait la conséquence du silence qu'on gardé les autorités catholiques au sujet du serment d'allégeance. On prétend que si les évêques catholiques avaient condamné l'attitude de de Valera à ce sujet, la représentation du Fianna Fail aurait été grandement réduite au cours des élections de la semaine dernière.

Le parti républicain a livré une bonne bataille et il suit le gouvernement de très près. Le parti du président Cosgrave ne peut maintenant compter sur une majorité de plus de six députés.

On prévoit que tous les membres du cabinet seront réélus et aussi qu'une douzaine d'indépendants et huit ou dix fermiers appuieront le gouvernement Cosgrave. Ainsi il n'y aurait pas de changement de gouvernement. Mais la majorité de celui-ci sera bien mince et bien précaire. Comme une nouvelle élection ne donnerait probablement pas de résultats bien différents, le gouvernement devra adopter une politique de marchandage. La grande bataille se livrera autour de la loi de la sécurité publique et M. Cosgrave insisterait pour que cette mesure soit appliquée.

Parmi les candidats de de Valera qui ont été élus se trouve Frank Kerlan qui l'on avait arrêté à la suite du meurtre de Kevin O'Higgins, mais que l'on avait dû élargir par la suite, faute de preuves.

Tom Johnson, qui vient d'être réélu, était l'un des plus rudes adversaires de Cosgrave. Eamon de Valera devendra, probablement le chef de l'opposition.

F. Lynch, ministre des pêcheries, est en tête dans le comté de Kerry, avec 7,108 voix. Dans Sligo, John Jinks, indépendant, qui avait sauvé le gouvernement, dans le dernier Dail, en omettant de voter, vient d'être défait.

Le comté de Clare reste à de Valera, un seul des candidats du gouvernement y ayant été choisi, comme trois républicains et un travailliste. Par suite de la défaite de Mme Clarke, dans Dublin-Nord, le parti républicain perd son seul député féminin.

Le parti ministériel comme le parti républicain réalisent des gains tandis que les petits partis subissent des pertes.

Dans leurs comtés respectifs, Cosgrave et de Valera ont vu augmenter le nombre de voix données en leur faveur. P. F. Baxter, le chef du parti agraire, a perdu son siège, dans le comté de Cavan qui passe à J. Cole, indépendant protestant.

L'élection de James Larkin, de la Ligue des ouvriers irlandais, était imprévue dans Dublin.

Un grand nombre d'électeurs, au lieu de voter, ont tout simplement exprimé leur opinion sur leur bulletin de vote. Un votant de Dublin avait inscrit sur le sien: "Que Dieu bénisse le prince de Galles".

A l'Université de Toronto

Toronto, 19. — Pendant les fêtes du centenaire de sa fondation, l'Université de Toronto aura comme hôtes d'honneur, MM. Vincent Massey, ministre canadien à Washington, Thomas Smiddy, de l'Etat libre d'Irlande, ministre à Washington, R. Pueyredon, ambassadeur de la république Argentine aux Etats-Unis et Newton Baker, ex-secrétaire de la guerre, sous le règne du président Wilson, de même que le Dr Michael Pupin, de l'Université Columbia.

M. McAdoo ne se présente pas

IL PREFERE NE PAS POSER SA CANDIDATURE, COMME DEMOCRATE, A LA PRESIDENCE DES ETATS-UNIS

Washington, 19. (S.P.A.) — M. William G. McAdoo, l'un de ceux qui furent le plus en vedette lors de la convention démocratique de 1924, a déclaré samedi qu'il ne sera pas candidat à la charge présidentielle l'an prochain.

Dans une lettre adressée à M. George F. Milton, directeur du Chattanooga News, qui lui avait demandé de poser sa candidature, déclare que ce qui compte c'est l'avenir du parti et des principes qu'il représente. C'est pourquoi il croit préférable de rester dans la vie privée parce qu'il croit être en mesure d'accomplir plus pour le parti de cette manière qu'en posant sa candidature à la présidence. Il rappelle que lors de la convention, il a déclaré que la lutte entre groupes à l'intérieur du parti ne pouvait que faire un tort considérable à celui-ci. C'est pourquoi il ne veut pas que la situation de 1924 ne se répète. On se souvient qu'il fallut plus de cent scrutins, lors de la convention démocratique de cette année, avant qu'il fut possible de choisir un candidat à la présidence.

Dans les milieux politiques, on se demande maintenant ce que fera le gouverneur Smith de New-York. L'un des plus forts adversaires de M. McAdoo lors de la convention de 1924, C'est M. Smith qui fit la plus forte lutte à l'ancien secrétaire du Trésor et c'est à cause de la lutte formidable que se firent les deux groupes qu'on en vint à un compromis pour désigner M. John W. Davis comme candidat chargé de faire la lutte au président Coolidge. On se demande si le gouvernement Smith retirera sa candidature pour laisser le champ libre à un troisième candidat ou s'il tentera un nouvel effort pour obtenir la nomination. Et on se demande aussi de quel côté se dirigeront les forces qui ont appuyé M. McAdoo il y a trois ans.

Tué par un train

M. OSWALD PATENAUDE A ETE FRAPPE A MORT, SAMEDI, A LAPRAIRIE

Dans un tamponnement entre un camion et un train du chemin de fer National, à Laprairie, à quatre heures, samedi après-midi, un nommé Oswald Patenaude, âgé de 30 ans, a été tué instantanément, et un nommé Elias Larivière, âgé de 50 ans, a reçu des blessures qui ont amené sa mort hier après-midi, à l'hôpital Notre-Dame.

Le train, un rapide de Massena Rapids, New-York, a frappé le camion, lequel était chargé de briques, et l'a réduit en pièces. Le conducteur, Oswald Patenaude, a été pris sous les roues de la locomotive et écrasé. Son compagnon a été projeté à plusieurs pieds sur la voie.

Les deux hommes, à l'emploi d'un camionneur nommé Albert Beauregard, de Laprairie, étaient tous deux domiciliés à Laprairie. Leur camion en suivait un autre chargé de briques. Le mécanicien a appliqué les freins en voyant le danger, mais la locomotive, après avoir frappé le camion, a été entraînée par sa vitesse environ deux cents pieds au delà du passage à niveau.

Le cours du soir à l'Ecole des Hautes Etudes

UNE SECTION COMPTABLE

On sait qu'en vertu d'une loi adoptée l'année dernière par le gouvernement de la province de Québec, tout comptable qui désirera désormais faire partie de l'une ou l'autre des grandes associations de comptables-vérificateurs — Associations des comptables agréés de la province de Québec (C.A.), Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec (I.C.A.), Corporation des comptables publics de la province de Québec (C.P.A.) — devra produire un certificat d'études émanant de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales (pour les candidats de langue française) ou de l'Université McGill (pour les candidats de langue anglaise) et, en outre, avoir accompli un stage d'une durée déterminée dans un bureau de comptables-vérificateurs. Pour répondre à cette disposition de la loi, l'Ecole des Hautes Etudes ajoute cette année une section comptable à ses cours réguliers du soir.

Tout jeune homme ou tout employé de commerce qui désire se spécialiser en comptabilité ferait donc bien de s'inscrire immédiatement à l'Ecole des Hautes Etudes. La haute comptabilité et la vérification constituent une des spécialités les plus lucratives des carrières commerciales. La carrière de spécialiste en comptabilité, déjà très avantageuse, est encore plus prometteuse pour l'avenir. Elle doit attirer bon nombre de jeunes hommes, d'employés de commerce surtout, soucieux d'améliorer leur sort et de se créer une situation à la fois rémunératrice et utile. On obtient sur demande des renseignements complets en s'adressant au directeur de l'Ecole des Hautes Etudes, coin avenue Viger et rue Saint-Hubert, Montréal.

Thaumaturges de chez nous

Sous ce titre, un des plus ardents apôtres du culte aux Bienheureux Martyrs canadiens, le R. P. Jacques Dugas, S.J., raconte en quelques pages éblouissantes et vibrantes les nombreuses faveurs corporelles et spirituelles obtenues par leur intercession. Rome se prononce bientôt sur quelques-uns de ces cas, et s'ils sont jugés vraiment miraculeux, ce sera la canonisation à brève échéance. En attendant ce grand événement cette brochure augmentera la confiance des fidèles envers nos premiers bienheureux et nous portera à les honorer et à les prier davantage. Elle ne se vend que 10 sous l'exemplaire, 86 cent, à l'Action paroissiale, 4260, rue Bordeaux, Montréal. (Communiqué).

UNIVERSITE DE MONTRÉAL

(Faculté des lettres) HORAIRE (2e semaine) Lundi, 19

1 heure 45: Langue grecque (chanoine Chartier) 3 heures: Langue latine (abbé Maurice) Mardi, 20

1 heure 45: Littérature grecque (chanoine Chartier) 3 heures: Géographie canadienne (prof. Tessier-Lavigne) 8 heures: Italien (abbé Jasmin) Mercredi, 21

1 heure 45: Litt. canadienne (chanoine Chartier) 3 heures: Histoire du Canada (abbé Groulx) Jeudi, 22

8 heures p.m.: Espagnol (abbé Jasmin) Vendredi, 23

1 heure 45: Littérature générale (abbé Maurice) 3 heures: Géographie générale (prof. T. Lavigne) Samedi, 24

10 heures et 11 h 15: Hist. générale (prof. Jean Bruchési) 8 heures p.m.: Allemand (abbé Jasmin).

Toutes les leçons ont lieu dans la salle 213, dite salle de droit civil. Les autres cours fermés commenceront un peu plus tard: la littérature anglaise (prof. Atherton) le samedi 1er octobre; la littérature française (prof. Dombrowski) le samedi 29 octobre.

Quant aux cours publics, ils commenceront aux dates ci-après: Histoire du Canada (prof. Atherton) le lundi 26 septembre; Littérature française (prof. Dombrowski) le mercredi 19 octobre; Histoire du Canada (abbé Groulx) le mercredi 23 octobre; Pédagogie pour l'enseignement secondaire: le jeudi 29 septembre; Histoire de l'art (prof. Lagacé) le vendredi 14 octobre; Histoire de l'Acadie (Frère Antoine Bernard) le samedi 18 novembre; Conférences libres: le vendredi 4 novembre.

Ces dernières sont au nombre de cinq: Trois d'entre elles peuvent être annoncées dès maintenant: Le vendredi 4 novembre, le doyen de la Faculté (chanoine Chartier) commémorera le premier centenaire de la naissance d'Octave Crémazie par un entretien sur l'écrivain. Le troisième centenaire de la naissance de Bossuet fournira à M. Dombrowski l'occasion d'une conférence, le vendredi 2 décembre, sur le grand orateur. Le Frère Antoine Bernard, professeur d'histoire de l'Acadie, studiera, le 13 janvier, un aspect de l'oeuvre de sir Georges-Etienne Cartier.

On s'inscrit chez le secrétaire (1265, rue St-Denis).

FACULTE DE PHILOSOPHIE

Horaires de la semaine du 19 septembre: I. Cours régulier, 7h. 30 et 8h. 30 p.m.

Lundi, Droit social, Prof. Pineault, Mariage, I. Cosmologie, prof. Lamarche. Cosmologie et autres sciences. Mardi, Droit professionnel, Prof. Hébert. Droit d'association, Logique, Prof. Pineault. Opérations de l'esprit, I.

Vendredi, Histoire, Prof. Forest. Philosophie avant Socrate, I. Droit social, Prof. Pineault. Question sociale, II.

II. Cours spécial, 8h. et 9h. 30 p.m.: Samedi, Psychologie, Prof. Pineault. Influences de l'âme et du corps, I. Théodique, Prof. Lamarche. Existence de Dieu, II.

AVIS — On peut encore s'inscrire chez le secrétaire, 354, St. Sherbrooke, ou à l'université, avant les cours. Tél. Est 6319w.

MESSE DES ETUDIANTS

Durant l'année académique, une messe est célébrée, chaque dimanche et fête d'obligation, à 8h. 30, dans la chapelle de Notre-Dame-de-Lourdes, exclusivement pour les étudiants de l'Université de Montréal. Cette année le prochain a lieu dimanche prochain, le 25 septembre.

Avant et après la messe, l'abbé Pineault se tient à la disposition de ses jeunes gens, pour tout ministère que ce soit. Il y a confession et communion avant la messe. (L'aumônier est d'ailleurs à leur service en tout temps le jour et le soir pour la confession ou tout autre ministère, à son bureau, maison des étudiants.)

Chaque année, l'Université fait donner des conférences sur la religion, dont le programme est élaboré de façon à étudier en quatre ans toute la doctrine, d'après le plan du Concile de Trente.

Le programme de cette année a pour objet le symbole de la foi. L'abbé Pineault traitera demain de la science de la religion: nécessité, moyens.

Les étudiants sont bien chez eux à la messe universitaire, sans qu'il leur en coûte absolument rien autre chose que leur religieuse présence et l'exécution de la musique et du chant.

L'aumônier leur adresse le plus cordial appel à s'y rendre dès le premier dimanche.

Juliano est à l'hôpital

Libérato Juliano, ce jeune immigrant italien qui a reçu de nombreux brulures dans l'incendie de la rue des Seigneurs, le mois dernier, écroqué aux quartiers généraux de la police samedi matin, a obtenu, à force de se plaindre, la permission de retourner à l'hôpital samedi après-midi.

C'est à la suite des témoignages de deux des enfants de Vincenzo Coletto, l'une des victimes de l'incendie, que la police avait arrêté Juliano. Les deux jeunes Coletto démentent Juliano ont affirmé au commissaire Latulippe que Juliano est allé plusieurs fois dans le logement où s'est produite l'explosion qui a provoqué l'incendie.

Cheez Dupuis SEMAINE DE DEMONSTRATION SPECIALE DE LA LESSIVEUSE-SECHEUSE "SAVAGE" — La fameuse machine à laver asséchant le linge sans essoreuse. Venez la voir à l'oeuvre à nos magasins ou appelez EST 8000 pour une démonstration à domicile. En plus de laver votre linge à la perfection, la "SAVAGE" fait le RINÇAGE et l'ASSECHAGE sans que vous ayez à vous tremper les mains dans l'eau. De plus elle se remplit et se vide automatiquement — pas de seaux pesants à monoœuvrer. La "SAVAGE" est aussi la plus rapide. Elle lave, passe au bleu, rince et assèche toute une cuvée de linge en 18 minutes. 10.00 comptant suffisent pour devenir propriétaire de cette merveilleuse machine — balance en versements mensuels égaux. Démonstration au rez-de-chaussée et au deuxième.

NAPPES A LUNCH EN TOILE IRLANDAISE .59 La différence entre le prix ordinaire de 1.00 et notre prix de vente est due au fait que nous avons acheté le surplus de stock d'un manufacturier d'Irlande. Qualité épaisse et bord ourlé, toutes prêt à l'usage. Bordure de couleurs assorties: bleu, or, rose et mauve. Dimensions: 36 x 36 pouces. (Commandes postales remplies). Spécial .59 Aussi SERVIETTES DE TABLE POUR APPAREILLER. Dimensions: 14 x 14 pouces. Prix ordinaire 1.95 la DOUZAINÉ pour .125 Dupuis Frères — au premier

Vente spéciale de REVEILLE-MATIN Complète en Velours pour garçonnets de 3 à 7 ans 3.95 En beau velours de soie bleu ou brun. Modèle Middy ou Oliver Twist. Valeurs de 4.50 et 6.00. Spécial à 3.95. Complète Matelot pour garçonnets de 3 à 7 ans 3.95 En serge cheviote bleue, marque Fox; confection soignée. Jolie garniture de galon; pantalon. Prix ordinaire 5.00. Spécial, 3.95. THE D'APRES-MIDI SPECIAL .25 Dupuis Frères — au rez-de-chaussée Dupuis Frères — au premier

CONSEIL des ARTS et MANUFACTURES FONDE PAR LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL COURS GRATUITS OUVERTURE, MARDI LE 4 OCTOBRE 1927 "Monument National" — 1182 St-Laurent (JOUR) — Dessin à main levée — Solfège — Couture — Chapeaux — Coupe. (SOIR) — Dessin à main levée — Modelage — Architecture — Lithographie — Peinture d'enseignes — Lettrage — Dessin mécanique — Solfège — Menuiserie — Plomberie — Coupe — Modes — Couture. Inscription des élèves tous les jours, de 10 à 1 p.m. et de 3 à 7 p.m.

Province de Québec Secrétariat de la Province Ecole des Beaux-Arts de Montréal 3450 rue Saint-Urbain OUVERTURE, LUNDI LE 3 OCTOBRE 1927 Inscription des élèves tous les jours de 10 à midi et de 3 à 7 p.m.

Au pénitencier Le juge Marin a condamné Peter Sheppard, 32 ans, coupable de cambriolage chez M. Léon Payette, 111, chemin Sainte-Catherine, à deux ans de pénitencier. Sheppard avait volé des bijoux d'une valeur de \$200, vendredi soir. L'Allemagne et la guerre Tannenber, Prusse, 19 (S.P.A.) — "L'Allemagne n'a pas fait la guerre par envie, par jalousie ou par haine, mais parce qu'elle y fut forcée en face d'un groupe d'ennemis qui menaçaient ses libertés. Et elle est prête à le prouver devant des juges impartiaux". Telle est la déclaration que faisait samedi, le président Hindenburg à l'occasion du dévoilement d'un monument rappelant la bataille de Tannenber au mois d'août 1914, marquant la une des premières victoires du maréchal Hindenburg. A cette occasion, le président de la république allemande a probablement prononcé l'un des discours les plus significatifs qu'il ait faits depuis son avènement à ce poste. Il a déclaré que ce monument est un lien entre les morts de la grande guerre et ceux qui vivent de l'amour de la patrie dans le cœur. C'est un hommage à tous ceux qui ne veulent pas que l'honneur de leur pays sombre dans l'oubli. Il a profité de cette circonstance pour faire à l'union de tous les Allemands, quel que soit le parti auquel ils appartiennent. LETTRES DE FADETTE Toutes les séries... 55c franco Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir".